

attf

Association des Techniciens
Territoriaux de France

Montpellier



En Auvergne-Limousin

2023

INFO TECH

LA REVUE ANNUELLE DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE

#n°5
janvier 2023

En Aquitaine



En Midi-Pyrénées



Salon des Maires - Paris



www.attf.asso.fr

Réforme de la **protection sociale complémentaire**

FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS

Nous étions là il y a plus de 50 ans
pour mettre en place les premières
complémentaires santé et prévoyance
des agents territoriaux.

Nous étions là en 2011
pour accompagner l'évolution
du cadre juridique de la protection sociale
complémentaire des agents.

Nous sommes toujours là aujourd'hui
pour vous expliquer les impacts
de l'ordonnance relative à la protection
sociale complémentaire des agents
de la fonction publique.



Retrouvez le «**Décryptage
des nouvelles obligations de
l'employeur public territorial**»

sur reformepsc.mnt.fr

ou appelez nous :
▶ **0 980 980 210**
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30.



MNT
Être utile est un beau métier
GRUPE **vyv**

édito



Cher.e.s adhérent.e.s, chers partenaires,
Nouvelle année, nouveaux défis ! Nos équipes, tant locales que nationale, n'ont de cesse de travailler au renouvellement des projets, à l'adaptation aux nouvelles technologies, à l'animation de partenariats recentrés sur le métier du technicien. Mais parce que l'engagement ne se suffit pas à lui-même, c'est encore plus loin que nous souhaitons mener l'ATTF dans les années à venir. Présente à vos côtés depuis plus de 50 ans, l'association veut pouvoir peser encore longtemps dans le paysage vaste des 70 métiers qui constituent la fonction publique territoriale. Comment ? En organisant autrement nos forces vives sur le terrain, en permettant à chacun d'entre nous de donner juste ce qu'il peut de son temps et faire découvrir à ses collègues ses chantiers, en partageant ses expériences, le temps d'une journée, le temps d'un after work... Nous devons recentrer nos priorités sur l'adhérent, où qu'il soit, en métropole ou outre-mer. Facile à dire ? Non ! Facile à faire ? C'est la démarche entreprise depuis quelques temps maintenant et qui verra son aboutissement les 9 et 10 novembre lors de notre assemblée générale, à Isle, près de Limoges, où se tiendront nos 54^e rencontres nationales.

Mais laissons tout d'abord 2023 s'exprimer. Un nouveau mode opératoire pour valider nos journées techniques dans notre parcours professionnel a été mis en place avec le CNFPT. Nos équipes s'affairent pour harmoniser les actions sur tout le territoire et nos partenaires se tiennent à disposition pour délocaliser leurs interventions. Nous partageons dès que possible nos journées techniques avec nos collègues ingénieurs de l'AITF. C'est une nouvelle ère qui débute. Je suis fière de pouvoir compter sur vous pour aller vers une dynamisation du réseau, avec pour maître mot, la solidarité.

Passons ensemble une belle année 2023.

Estelle Walter

Présidente Nationale de l'ATTF

repères

INFO'Tech - REVUE ANNUELLE DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DE FRANCE - numéro 5

Publication Annuelle - DIRECTRICE DE PUBLICATION : Estelle WALTER - presidente@atf.asso.fr

RÉDACTION : Gwen L'HOURL - ag@atf.asso.fr - PHOTOS : © ATTF, partenaires.

PAO : ATTF - ag@atf.asso.fr / IMPRESSION DIFFUSION : IOV Communication / Tirage à 2000 exemplaires.

Prix adhérent : 5€ / non-adhérent : 12€.

Siège social ATTF : 11 résidence André Raimbault - 86100 Châtellerault



AU SOMMAIRE

La vie de l'ATTF

Rencontres nationales	4
L'assemblée générale	11
L'avenir de l'ATTF	16

Outils de communication

Sur le web	17
------------------	----

Les événements professionnels

Innopolis	18
Salon des Maires	19

Parole de professionnel

Qualisport	26
Dalkia Electrotechnics	27

Portraits

Ingrid Saint Sauveur	32
Pierre Ollier	34

La vie des régions

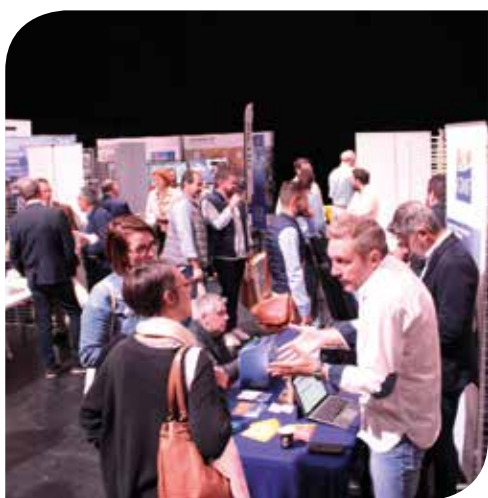
L'année 2022 en région	37
------------------------------	----

Nos partenaires

Nos partenaires	50
Les prix territoriaux	52

Les petits plus...

Notre agenda	54
Adhérer à l'ATTF	54



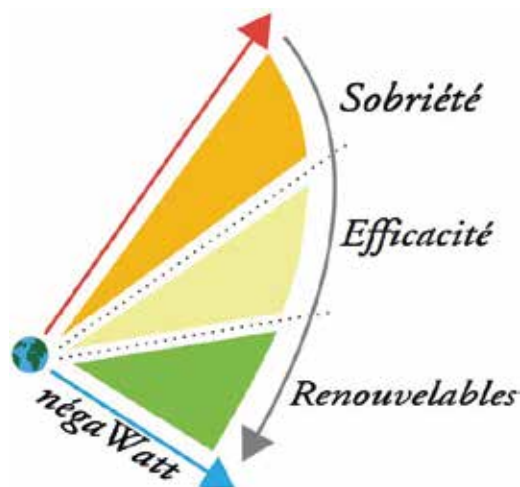
Cette année, nous avons tenu nos 53^e rencontres nationales fin septembre, à Montpellier.

La section ATTF Languedoc-Roussillon a accueilli les adhérents, techniciens, ingénieurs, élus et partenaires lors des 53^e rencontres nationales qui se tenaient le vendredi 30 septembre au Théâtre Jean-Claude Carrière au sein du domaine d'O. Inauguré par le maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Michaël Delafosse, notre salon professionnel a réuni 20 stands et a permis de mettre à disposition des visiteurs une large offre de services et de produits innovants. Le thème technique, porté par le CNFPT, traitait du décret tertiaire quand le thème d'actualité, porté par la MNT, s'intéressait à la Protection Sociale Complémentaire.

Montpellier 2022

Faire le point sur le décret tertiaire dans les ERP.

C'est l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat qui nous a présenté ce vendredi 30 septembre l'avancée du thème technique de nos rencontres nationales : le décret tertiaire dans les ERP. Cette association reconnue d'intérêt général a pour but d'aider les différents publics à connaître et agir sur leur consommation d'eau et d'énergie et d'accompagner l'émergence de projets sur les économies d'énergie et d'eau et les



Michaël Delafosse, maire de Montpellier et Estelle Walter, présidente nationale de l'ATTF

énergies renouvelables. L'ALEC Montpellier Métropole est un service neutre et gratuit de conseil en économies d'eau et d'énergie. Le contexte actuel montre le caractère urgent d'agir. Comment lier sobriété, efficacité et économies d'énergie tout en respectant les nouvelles obligations ?

Alors où en sommes-nous ?

Une nouvelle réglementation est enfin mise en place pour un calcul et un équilibre de l'énergie finale tous usages. Les règles du jeu évoluent mais les reports en série et la plateforme OPERAT qui tarde compliquent la démarche qui se veut exemplaire.



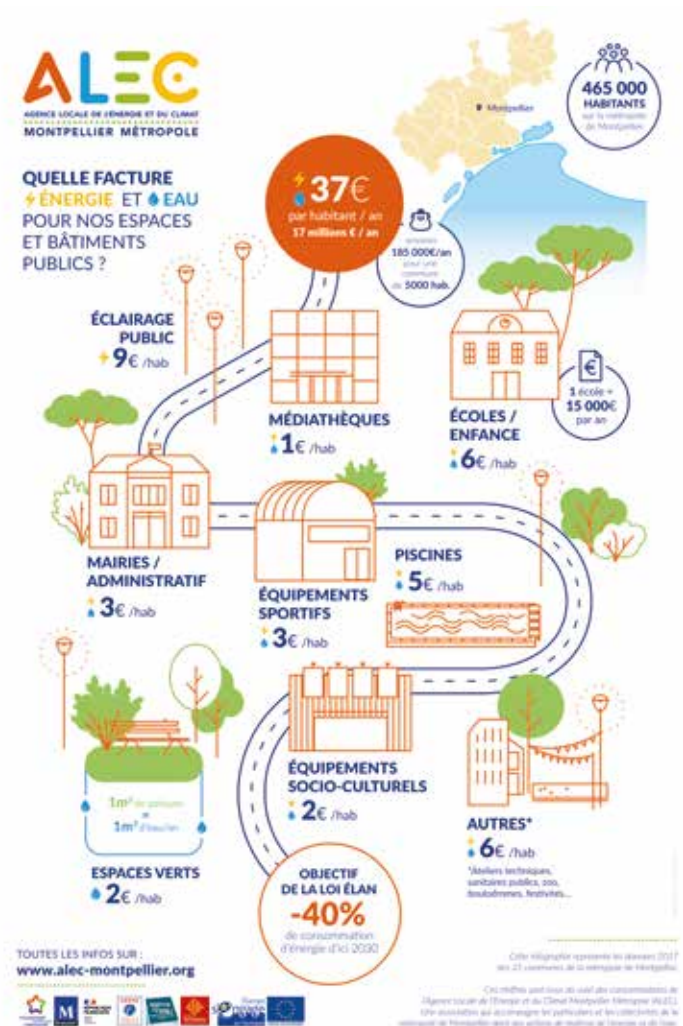
Pour être pérenne, il faut que l'un de ses objectifs soit de réduire la consommation et la facture des collectivités. Concrètement, dans une collectivité, il est notamment possible d'agir sur les postes de dépenses suivants : la gestion communale de l'eau, l'énergie dans les bâtiments publics, les véhicules communaux et l'éclairage public.

Faire l'état des lieux

Il convenait d'identifier le périmètre des bâtiments concernés par le Décret tertiaire avant fin décembre 2022, récupérer les consommations d'énergie depuis 2010, évaluer les travaux d'efficacité énergétique réalisés depuis 2010, identifier l'année de référence pour chaque bâtiment et créer son espace sur la plateforme OPERAT. Puis, dans un second temps, il va falloir sensibiliser les occupants et usagers des bâtiments, optimiser leurs équipements et prévoir des travaux d'efficacité énergétique pour obtenir un meilleur bilan.

Le cas de Montpellier

17 millions d'euros : c'est la facture d'énergie et d'eau payée par les communes pour assurer le bon fonctionnement des écoles, mairies, gymnases... et par Montpellier Méditerranée Métropole pour faire fonctionner les piscines, médiathèques, arroser des espaces verts. Soit 37€ / habitant répartis : 60% pour l'énergie dans les bâtiments, 25% pour l'éclairage public et 15% pour l'eau.





L'objectif des communes est de réduire à -40% d'ici 2030 le coût de l'énergie.

Le décret « Éco-énergie tertiaire » de la loi Élan impose à toutes les collectivités de réduire leurs consommations d'énergie de 40% d'ici 2030. Cela implique de connaître les consommations du patrimoine lors de l'année de référence (2010) et d'entamer des actions / chantiers pour y parvenir. Pour valoriser les actions d'économies d'énergie et d'eau réalisées au sein des communes de la métropole montpelliéraine, l'ALEC a élaboré des fiches retours d'expériences afin de partager les bonnes pratiques avec le plus grand nombre. En un simple clic, vous pouvez visualiser la nature des travaux, le montant investi et les économies générées.

Plus d'infos : <https://www.alec-montpellier.org/collectivites/agir-dans-ma-commune/retours-dexperiences/>

Retour sur une catastrophe annoncée

Et si l'on revenait un peu en arrière ? Rappelons-nous en 1992, le sommet de Rio. Il y est alors questions de l'amélioration de la base scientifique nécessaire à la prise de décision. Il est dit qu'il faut coopérer pour trouver et mettre en valeur des sources d'énergie économiquement viables, écologiquement rationnelles afin d'assurer un approvisionnement accru en énergie, propre à appuyer les efforts de développement durable, en particulier dans les pays en développement. En 2007, un groupe d'experts annonce que l'essentiel de l'accroissement constaté de la température moyenne de la planète depuis le milieu du XX^e siècle est « très vraisemblablement » dû à l'augmentation observée des gaz à effet de serre émis par l'Homme. Le taux de certitude est supérieur à 90 %, contre 66 % en 2001. En 2007, le Grenelle de l'environnement aborde le sujet de la rénovation des bâtiments d'ici 2020. Doucement mais sûrement...

Merci à Jérémie LÊ QUAN PHONG, Responsable du Service Architecture, Bâtiments & Sécurité, Thierry GALMICHE, Technicien rénovation énergétique et travaux à Montpellier Méditerranée Métropole, adhérents ATTF et Michaël GERBER, Responsable du Pôle Collectivités, pour leurs interventions.

Intervention MNT

Et la Protection Sociale Complémentaire, on en parle ?

Nous avons rencontré Hubert Degoul lors des 53^e rencontres nationales de l'ATTF qui se sont déroulées à Montpellier le 30 septembre 2022. Administrateur MNT, il est revenu, pour nos adhérents et visiteurs, sur la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC). Mais de quoi s'agit-il exactement ?

ATTF : *Monsieur Degoul, vous avez accepté notre invitation et nous vous en remercions. Afin de vous présenter à nos lecteurs, pouvez-vous nous parler de vous, votre parcours, vos convictions ?*

M. Degoul : j'ai fait toute ma carrière dans la Territoriale. Ingénieur et Directeur Général des Services Techniques à Nîmes Métropole, j'ai assuré, depuis 1985, des missions dans les domaines variés du bâtiment, de la voirie, de l'assainissement, de l'urbanisme ou des espaces verts. Fort de mon expérience, et humaniste dans l'âme, j'ai choisi de donner du temps à la MNT dès 1990. D'abord membre de la section départementale Gard et Lozère, je suis depuis 3 ans administrateur national élu par les adhérents au conseil d'administration. J'y porte mes convictions solidaires et défends fortement la protection sociale.

Je crois aux valeurs défendues par la MNT, mutuelle professionnelle spécialisée auprès des agents territoriaux. Connaître leur réalité sur le terrain, c'est mieux répondre à leurs besoins. L'offre de contrats de protection complémentaire santé et prévoyance est un axe essentiel qu'il faut expliquer aux agents territoriaux en cas de survenance d'une longue maladie ou d'un accident. Il est important de garantir, dans ces situations, le maintien de leur salaire et un niveau de soins adaptés. Leur rappeler que la MNT, gérée démocratiquement et sans profit, par et pour les territoriaux est indispensable.



ATTF : *vous avez souhaité expliquer aux adhérents ATTF la nouvelle réforme de la PSC. Vaste sujet, mais par où commencer ?*

M. Degoul : la protection sociale complémentaire concerne tous les agents de la Fonction Publique. La réforme impose aux collectivités de la mettre en place à l'instar des entreprises privées. Chaque agent doit prendre une complémentaire santé et prévoyance pour assurer et préserver son avenir, celui de ses proches et favoriser la solidarité avec ses collègues en difficulté. Il est indispensable de rappeler qu'en cas d'accident ou d'arrêt de plus de 3 mois, le salaire n'est plus maintenu à 100% et c'est le rôle de la mutuelle de prendre le relais. Jusqu'à présent, la souscription de contrat d'assurance complémentaire santé et/ou prévoyance n'était pas obligatoire, la nouvelle réglementation va changer la donne.

ATTF : *concrètement, à quoi est-ce que les collectivités seront soumises à compter de janvier 2025 ?*

M. Degoul : la réforme impose à toutes les collectivités, grandes ou petites, la mise en place d'une participation. Cela permettra à plus d'agents territoriaux d'accéder à ces services. La collectivité devra contribuer à hauteur de 7€ minimum par agent pour la prévoyance et de 15€ pour la santé. Cette mesure permettra de recréer de l'attractivité pour la Fonction Publique qui peine à recruter. Offrir des avantages équivalents aux entreprises privées va redynamiser l'offre. C'est un gain tant pour l'agent que pour le service public.

ATTF : *la réforme permet-elle de diversifier l'offre ou chaque collectivité est-elle tenue à la même obligation ?*

M. Degoul : il y aura plusieurs possibilités pour les collectivités de mettre en place ce dispositif. La première est le recours aux contrats labellisés proposés par les différents prestataires. L'agent est libre d'adhérer et choisit un contrat labellisé proposé par une mutuelle. La collectivité participera financièrement à la prestation du contrat choisi et pourra même l'intégrer sur la feuille de salaire. C'est une garantie pour l'agent de la continuité du service de protection avec une liberté de choix.

La deuxième est dite « convention de participation ». C'est une forme d'appel d'offres avec adhésion facultative. Pour parler très directement, elles amènent un taux d'adhésion très relatif et permettent souvent par un effet d'opportunité de faire assurer les agents de la collectivité présentant souvent des risques forts, pesant ainsi sur les cotisations de la communauté des agents déjà adhérents et solidaires. Un contrat qui me semble risqué mais qui offre une alternative aux collectivités qui le souhaitent. La notion de solidarité y est toute relative.

La troisième concerne les accords majoritaires. Le législateur a créé ce contrat général pour tous dans les collectivités de + de 50 agents. Il

y a alors au préalable vote dans les instances paritaires, après négociations dans le cadre du dialogue social avec, entre autres, les représentants du personnel. Ces contrats seront sans doute plus rares car plus coûteux à mettre en place.

ATTF : *si nous vous suivons bien, vous privilégiez la première option ?*

M. Degoul : pour la MNT, elle laisse effectivement un libre choix pour l'agent. Elle est plus souple pour la collectivité.

ATTF : *prenons un exemple concret, un jeune diplômé signe un contrat auprès d'une collectivité, qu'est-ce qui va changer pour lui sur sa fiche de paie ?*

M. Degoul : si on part de la participation fixée par le législateur (7€ en prévoyance / 15€ en complémentaire), celle-ci couvre en moyenne 50% du coût complet de la prestation de garantie prévoyance et santé d'un agent jeune. Pour un agent plus âgé, qui aura souvent des besoins plus importants de prestations pour sa famille choisira des options complémentaires, cette proportion baissera. La MNT milite dans ce cas pour l'augmentation du montant de la participation par les collectivités pour conserver cette proportion des 50%. Le décret a permis une avancée notoire dans la protection en rendant obligatoire cette participation pour tous les employeurs. Le temps que chacun comprenne qu'un agent bien dans sa santé est mieux au travail, plus efficace et souvent plus assidu, permettra, à n'en pas douter, de renégocier à l'avenir les accords autour de la PSC.

ATTF : *et que répondez-vous aux agents qui reconnaissent la force de la MNT mais la trouvent plus chère que d'autres offres sur le marché ?*

M. Degoul : je leur réponds que la MNT offre un vrai service de proximité. Présente partout en France, elle accompagne ses adhérents. Les mutuelles moins chères sont souvent

Top départ pour la protection sociale complémentaire



dématérialisées et ceux qui en ont réellement besoin sauront vous dire que le service n'est pas le même ! Il faut savoir reconnaître la valeur du travail des agents de la MNT, ça n'est pas une entreprise libérale âpre au gain, c'est une mutuelle de solidarité qui a le sens de l'humain et du statut du fonctionnaire territorial. En cas de problème, ça fait toute la différence.

ATTF : et votre regard sur notre association ?

M. Degoul : je suis fervent défenseur des associations professionnelles. Dans le monde complexe où nous vivons, qui évolue très vite, elles défendent une forme de solidarité, de partage de compétences. Y adhérer c'est déjà une manifestation d'appartenance à l'écosystème du monde territorial, un engagement, une volonté de maintenir le lien et de partager nos expériences et nos valeurs humaines.

présence sur salon



ATTF : partenaire de l'ATTF depuis de longues années, la MNT répond toujours présente sur nos salons professionnels, nos congrès, nos rencontres nationales. Quel intérêt direct trouvez-vous à rencontrer nos adhérents ?

M. Degoul : c'est d'abord le plaisir de la rencontre, du dialogue et du partage d'expérience. Nous devons expliquer le sens et l'importance de la protection sociale en santé et prévoyance qui est une assurance dans la vie pour nous tous. Nous devons leur apporter compréhension et engagement. La MNT ne vit pas pour l'adhésion, elle vit par l'adhésion. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts face aux accidents de la vie. Aujourd'hui la MNT, ce sont 650.000 adhérents et 1 million de personnes couvertes, agents titulaires, contractuels et ayant-droits. C'est une communauté territoriale de solidarité qui a du sens.



Lors de nos rencontres nationales, une part belle est également accordée à nos moments conviviaux. Un soin tout particulier a été consacré par l'équipe organisatrice à la visite de lieux d'exception.

Le domaine de Flaugergues

Accueillis le temps d'une soirée au domaine de Flaugergues, nos congressistes, accompagnants, partenaires et exposants ont partagé un temps convivial autour d'une bonne table et d'un spectacle vivant de chants et danses.

L'usine d'embouteillage de Pic Saint Loup

En marge de nos rencontres nationales, le samedi 1^{er} octobre, les congressistes étaient invités à participer à une visite de l'usine d'embouteillage au Cellier du Pic, sur la commune d'Assas. Coopérative dont chacun a pu apprécier les installations modernes de gestion des stocks par automatisation des tâches.

Merci à Frédéric Moulin, technicien à Montpellier Méditerranée Métropole, qui a su partagé la passion de sa région, de son histoire, de son vin.



Assemblée Générale

C' est en présence de 63 adhérents et avec la validation de 61 pouvoirs que l'assemblée générale a été ouverte avec 124 votants.

La composition du bureau

L'assemblée générale de 2022 qui présentait son rapport moral de 2021 a reçu la candidature de Damien Lundy, représentant de la section Île-de-France. Élu à l'unanimité, ses nouvelles missions au sein de l'ATTF seront détaillées lors d'un bureau exécutif à venir, en novembre, à Paris. En toute transparence et concertation, il a été décidé que Damien serait notre nouveau relais national avec le CNFPT pour la validation des codes de participation à nos journées techniques partout sur le territoire.



Merci à Vincent Bimbard, président national de l'AITF, pour sa présence aux côtés du bureau national de l'ATTF.

Les réunions de bureau

Le Bureau Exécutif s'est réuni en 2021 les 14 janvier (en visio), 19 mai (en visio), 23 septembre à Paris et 19 novembre à Paris. Le Conseil d'Administration s'est réuni le 24 septembre 2021 à Paris. Les compte-rendus sont disponibles en ligne dans l'espace réservé aux adhérents, en rubrique «documents en téléchargement».

Les partenariats

La restructuration du CNFPT a investi de nouveaux présidents régionaux. Un travail avec Mme France Burgy (présidente nationale du CNFPT) a pour but l'harmonisation des conventions en région. Notre nouvel élu Damien Lundy sera l'unique interlocuteur de l'ATTF auprès du CNFPT. Il a été convenu avec l'AITF que les stands seraient mutualisés lors de salons nationaux tels que Innopolis, SMCL ou Pollutec. Estelle Walter a signé (ou re-signé) des conventions de partenariats avec

Les administrateurs - bureau élu

Présidente nationale : Estelle Walter
Premier vice-président : Jean-Luc Arnaud
Trésorière nationale : Maryvonne Lavergne
Secrétaire générale : Françoise Michel
Responsable du fichier : Vincent Delaune
Webmaster : Vincent Delaune
Partenariat CNFPT : Damien Lundy

Les chargés de mission

Carrières et statuts : Fabien Le Port
Partenariat technique : Manuel Rodrigues
Formation, assurances : Alfred Bernhard

L'assistante générale

Gwen L'Hour

Assa Abloy, la SMACL, la MNT, EJ, la GMF, EDF, Infopro Digital et Carrières Publiques. Ces signatures assurent une visibilité de l'ATTF et la déclinaison éventuelle de journées techniques ou afterworks d'une section régionale à l'autre.

La communication

La **newsletter** permet de garder le contact une fois par mois. Elle présente les actualités de l'association, de ses partenaires, des informations juridiques et l'agenda. Elle est envoyée à tous les adhérents et abonnés volontaires. Notre brochure papier **l'INFO'Tech** fait le bilan annuel des actions, la vie des sections régionales, des portraits, des infos pratiques... Tirée à 2300 exemplaires en 2022, distribuée aux adhérents et partenaires, elle nous accompagne sur les événements en présentiel (congrès, salons, formations...). La **presse** fait réguliè-

rement appel à nos techniciens pour des témoignages sur des thématiques précises, exercice auquel ils se plient volontiers. Invités à participer à des groupes de travail auprès de l'ASTEE ou du Cerema, ils répondent toujours aux appels. En 2021, l'ATTF a choisi de parfaire ses **outils de communication** avec de nouveaux roll-up et des flyers de contact type cartes postales pour animer les stands. L'usage systématique d'un QR code est mis en place pour faciliter le partage d'informations.

Le site www.attf.asso.fr montre une fréquentation en 2022 de 66 705 pages vues dont 31 875 via un moteur de recherche type Google.



Pour en savoir +
www.attf.asso.fr

Onglet
«L'ATTF»
«Nous rejoindre»



Salons professionnels

En plus des présences habituelles sur nos stands et la participation à des jurys professionnels, l'ATTF développe des partenariats actifs avec prises de paroles (tables rondes, interviews télévisés ou radio).

Notre assurance professionnelle

Sur les quatre dernières années (2019-2022), 36 dossiers ont été ouverts. 10 dossiers sont clos et 26 encore en cours pour un coût total de prise en charge de nos adhérents qui revient sur ces 4 ans à 22.332 €.

Point trésorerie

Les cotisations baissent d'année en année. La perte de 12% en moyenne est

compensée par les recettes de la vente d'offres d'emplois. Il est rappelé que les offres sont vendues via une agence de recrutement spécialisée (Safari) et les collectivités en direct. Seules les offres vendues directement par l'action d'un adhérent auprès de sa collectivité donnent droit au reversement de 50% des recettes sur le compte de sa section régionale. En 2020, ce sont 85 offres d'emplois qui ont été publiées, en 2021, 128.

En 2021, le résultat d'exercice est de +70.614€. Sans les offres d'emplois, il serait tout juste à l'équilibre et égal à zéro.

Il est proposé que le coût de la cotisation reste inchangé en 2023.

côté FICHER

En 2021, notre responsable fichier était Francis Bureau. Remplacé depuis par Vincent Delaune.

1511 adhérents en 2021, 1722 en 2020. Perte due en partie aux départs à la retraite, aux changements de situation professionnelle (départs vers l'administratif ou le privé) et le non-renouvellement de l'adhésion après les 2 années au coût de la cotisation dite primo-adhérent.

Le bilan

La trésorerie est saine parce que bien gérée et consolidée par les partenariats et la vente des offres d'emplois.

La fragilité de certaines sections régionales est compensée par le national. De nombreuses sections régionales n'ont plus de président ou de bureaux.

Le nombre d'adhérents est en baisse constante sur l'ensemble des régions.

Une évolution nécessaire

Sous le mandat de Fabien Le Port, un groupe de réflexion a été mis en place pour préparer l'avenir de l'association (membres : Estelle Walter, Frédéric Cazorla, Romain Jensac, Stéphane Doisne). Suite à ces différents travaux et concertations en conseils d'administration depuis 2018, un CA élargi a été convoqué le 29 septembre 2022 à Montpellier pour achever et conclure les propositions de réforme.

Sur 143 membres de bureaux régionaux conviés, 24 ont participé aux travaux.

Il en est ressorti que :

1/ il faut maintenir l'assurance professionnelle, les congrès régionaux, les rencontres nationales annuelles. Il faut développer le sujet « carrières et statut ».

2/ il ne faut ni fusionner avec l'AITF ni intégrer les agents de maîtrise.

3/ il est proposé de supprimer les bureaux régionaux pour



Offres d'emplois

3 options

mailing et facebook (300€ HT)

site (450€ HT)

site, mailing et facebook (670€ HT)

Les offres sont publiées sous réserve d'un bon de commande dûment rempli et de la fourniture de fichiers exploitables (texte et logo). Les factures de prestation sont adressées via **chorus-pro** (plateforme obligatoire pour la facturation à des collectivités territoriales).

Comment publier ?

Sur notre site
onglet « Offres d'emploi »

faciliter l'organisation en région. De 16 sections régionales et 1 bureau national (qui nécessitent en tout un minima de 50 élus pour fonctionner à l'échelle nationale), il est proposé de passer à 4 grands territoires avec en tout 4 délégués territoriaux, 4 trésoriers adjoints et autant de délégués de proximité (à l'échelle départementale, locale, métropole...) que nécessaire, en fonction des bonnes volontés.

4/ il est rappelé que tous les comptes bancaires doivent être domiciliés à la même banque, même adresse mais chaque délégué territorial et/ou trésorier adjoint territorial bénéficiera d'une carte bleue pour faciliter la gestion financière en local.

5/ un travail de fond doit être réalisé pour que chaque adhérent bénéficie des mêmes droits, mêmes avantages, quel que soit son territoire de rattachement. L'adhérent est d'abord un adhérent ATTF.

6/ le calendrier de refonte des statuts sera dévoilé en 2023 avec un vote en AG 2023.

Les adhésions 2023, c'est parti !

Intégrez notre réseau de techniciens ! ADHÉREZ EN LIGNE

cotisations 2023	
TARIFS	
Adhérent actif	61€
Primo-adhérent	41€
Double cotisation AITF-ATTF	42€
Adhérent retraité	50€

La campagne d'adhésion 2023 est lancée. Les montants de cotisation restent inchangés. Ils couvrent le fonctionnement général et l'assurance professionnelle. Ils permettent aux régions d'octroyer des tarifs préférentiels aux adhérents lors d'organisation d'événements payants en local.

Adhérez vite et n'hésitez pas à faire adhérer vos collègues !

Adhérez ou ré-adhérez directement en ligne (paiement sécurisé) ou alors par chèque auprès de votre section régionale. Notre partenariat avec le groupe INFOPRO Digital vous permet à nouveau de bénéficier de tarifs préférentiels pour le magazine Techni.Cités.

www.attf.asso.fr/12-comment-adherer.htm



© AdobeStock

Depuis 2019, les primo-adhérents sont accueillis par un envoi postal qui contient un courrier de bienvenue, un flyer présentant l'association, une note d'explication sur notre assurance professionnelle SMACL, une carte clé USB et un cahier à spirale aux couleurs de l'ATTF.

Le succès rencontré par nos envois en 2020 a incité le bureau national à étendre l'offre aux adhérents parrainant un ou plusieurs collègues. Depuis 2021, les parrains reçoivent ainsi le même cadeau. Une façon de remercier nos fervents défenseurs et promoteurs de l'association. Il convient juste de bien renseigner la nouvelle fiche d'adhésion mise en ligne sur notre site. Noms des filleuls et nom du parrain nous permettront de les lier plus aisément au niveau du fichier.

Le parrainage

attf Association des Techniciens Territoriaux de France

fiche d'adhésion

Fiche à retourner au responsable fichier de votre région
Les mentions suivies de * sont obligatoires

Adhésion Renouvellement Modifications Mutation Parrainage

Section régionale* : _____ Département (n° ou DOM-TOM) : _____

N° adhérent : _____ Correspondant : _____ Filleul / parrain : _____

2023

Grilles indiciaires

VALEUR
DU POINT
AU 1^{ER} JUILLET 2022
4.85003

Technicien territorial 1^{ère} classe

ÉCH.	IB	IM	DURÉE	SALAIRE BRUT
1	446	392	1 an	1 901,21 €
2	461	404	2 ans	1 959,41 €
3	484	419	2 ans	2 032,16 €
4	513	441	2 ans	2 138,86 €
5	547	465	2 ans	2 255,26 €
6	573	484	3 ans	2 347,41 €
7	604	508	3 ans	2 463,82 €
8	638	534	3 ans	2 589,92 €
9	660	551	3 ans	2 672,37 €
10	684	569	3 ans	2 759,67 €
11	707	587		2 846,97 €

Technicien territorial 2^{ème} classe

ÉCH.	IB	IM	DURÉE	SALAIRE BRUT
1	401	363	1 an	1 760,56 €
2	415	369	1 an	1 789,66 €
3	429	379	2 ans	1 838,16 €
4	444	390	2 ans	1 891,51 €
5	458	401	2 ans	1 944,86 €
6	480	416	2 ans	2 017,61 €
7	506	436	3 ans	2 114,61 €
8	528	452	3 ans	2 192,21 €
9	542	461	3 ans	2 235,86 €
10	567	480	3 ans	2 328,01 €
11	599	504	4 ans	2 444,42 €
12	638	534	-	2 589,92 €

Technicien territorial

ÉCH.	IB	IM	DURÉE	SALAIRE BRUT
1	389	356	1 an	1 726,61 €
2	395	359	1 an	1 741,16 €
3	397	361	1 an	1 750,86 €
4	401	363	1 an	1 760,56 €
5	415	369	2 ans	1 789,66 €
6	431	381	2 ans	1 847,86 €
7	452	396	2 ans	1 920,61 €
8	478	415	3 ans	2 012,76 €
9	500	431	3 ans	2 090,36 €
10	513	441	3 ans	2 138,86 €
11	538	457	3 ans	2 216,46 €
12	563	477	4 ans	2 313,46 €
13	597	503	-	2 439,57 €

À

compter du 1^{er} Janvier 2023, les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public occupant un emploi doté d'un indice majoré inférieur à 353 percevront le traitement afférent à l'indice majoré 353, indice brut 384.

Le traitement de base indiciaire s'établit ainsi à 1 712,06 € bruts mensuels pour un temps complet (au lieu de 1 707,21 €).

Les grilles seront mises à jour dès la parution des décrets modifiant l'échelonnement indiciaire pour chaque cadre d'emploi/corps.



© AdobeStock

Notre assurance



Vous êtes primo-adhérent (validité 2 ans)

Votre adhésion revient à 41€ dont 20€ vous assurent une couverture via notre assurance professionnelle de groupe contractée auprès de SMACL Assurances.

Vous êtes actif

votre adhésion revient à 61€ dont 20€ vous assurent une couverture via notre assurance professionnelle de groupe contractée auprès de SMACL Assurances.

Avenir de l'ATTF

Après un travail de fond réalisé à Montpellier lors d'un conseil d'administration élargi, les présidents (ou leurs représentants) des sections régionales se sont à nouveau réunis le 27 janvier 2023 à Paris.

Simplification et solidarité

La simplification de l'organisation est en marche et défend la solidarité inter-régions afin de se recentrer sur l'organisation d'événements locaux et être au plus proche de nos adhérents sur l'ensemble du territoire.

Avant d'être définitivement entérinée, la réforme doit d'abord trouver écho chez les présidents régionaux présents en conseil d'administration réuni ce vendredi 27 janvier. Tous (à part la Bretagne non représentée) ont

élaboré ensemble le futur découpage en quatre délégations territoriales et ont commencé à se positionner sur les nouveaux postes. Nombre d'entre eux ont été agréablement surpris de voir que le bureau exécutif propose essentiellement une réorganisation basée sur la solidarité et la simplification. Là où les équipes fonctionnent, seuls les «titres» changent. S'il n'y a plus de bureaux, il n'y a plus ni élus ni AG en local mais un recentrage sur une association qui a de tout temps été d'abord nationale. Une seule assemblée générale par an lors des rencontres nationales, c'est moins de temps passé à la gestion de l'administratif en région et plus de temps pour le technique et le loisir entre adhérents plus facilement volontaires.



CALENDRIER ENVISAGÉ

- Assemblée générale extraordinaire en août 2023 pour entériner les nouveaux statuts
- Assemblée générale à Isles (près de Limoges), lors des 54^e rencontres nationales
- Bureau exécutif pour élire les quatre vice-présidents délégués des territoires Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est et Sud-Ouest
- Clôture de tous les comptes régionaux et ouverture de comptes associés au compte national pour fonds de roulement en délégations territoriales en décembre 2023
- Ouverture d'une plateforme en ligne pour la trésorerie
- Nouvelle organisation effective en janvier 2024



Conseil d'administration élargi
29 septembre 2022 - Montpellier



© AdobeStock

S'abonner à notre newsletter



Nous suivre sur facebook



Sur le WEB

Sur LinkedIn



www.attf.asso.fr

Le serveur sur lequel notre site est hébergé a été victime d'une cyberattaque mi-février 2022. Aucune donnée n'a été piratée, seul l'espace sur lequel nous hébergeons notre site a été crypté. Les membres dédiés de l'ATTF ont œuvré activement pour remettre en place un site propre, encore plus protégé et qui offre de nouveaux services.

Nos webmasters en ont profité pour répondre aux nouvelles normes de protection des données. Les données personnelles de nos adhérents et utilisateurs ont été triées pour respecter le protocole RGPD. Des actions de sensibilisation auprès des responsables fichiers régionaux sont en cours.

Les réseaux sociaux

Notre page **facebook** est un lien devenu incontournable. Ce sont aujourd'hui **548** abonnés qui nous suivent et relayent les informations diffusées à raison d'une moyenne de 4 à 6 publications hebdomadaires. Le relais des actualités

publiées sur notre site internet, le rappel des offres d'emplois, les liens vers des webinaires de partenaires publics et privés agrémentent notre page régulièrement, sans pour autant surcharger les murs de nos followers. Notre compte **LinkedIn** est maintenant réactivé grâce à notre nouveau responsable des publications, Damien Lundy. Un moyen moderne de permettre aux techniciens de nous retrouver sur le réseau social dédié au monde professionnel.



Salon Innopolis



Rendez-vous initié en 2021, le salon Innopolis se prédestine à un bel avenir au sein des salons professionnels.

Professionnalisation et interventions

Les 20 et 21 septembre derniers, l'ATTF tenait, pour la deuxième année consécutive, un stand au salon Innopolis, Espace Champerret à Paris.

Pour cette deuxième édition, le salon s'est professionnalisé et a offert une gamme de conférences et de tables rondes élargie. Les exposants, plus nombreux et plus diversifiés, ont permis de mettre l'accent sur les innovations techniques au service des collectivités territoriales et les

services pour faciliter gestion et économies d'énergie au sein des services techniques. Interviewé sur le devenir de la profession de technicien territorial, notre vice-président national Jean-Luc Arnaud a mis au service des auditeurs son expérience de terrain, ses connaissances en matière de formation et de recrutement dans la fonction publique territoriale. La pénurie de techniciens, les concours, la rémunération... Autant de sujets récurrents qui doivent alerter les collectivités locales. C'est une des préoccupations majeures développées à nouveau lors de nos interventions sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales, à Paris fin novembre 2022.



PROCHAINE ÉDITION

19 et 20 septembre 2023

<https://innopolis-expo.com/>



20-21
SEPT.
2022

PARIS, ESPACE
CHAMPERRET
HALL A

LES CHIFFRES CLÉS DU SALON INNOPOLIS EXPO 2022

- 158 exposants et marques
- 2901 participants soit une augmentation de 17% par rapport à l'édition 2021
- 240 intervenants français et internationaux
- 19 pays représentés dont 12 pays d'Afrique
- 3 remises de trophées

Salon des Maires et des Collectivités Locales



Édition 2022

L'édition 2022 du Salon des Maires et des collectivités locales s'est tenue les 22, 23 et 24 novembre, parc des Expositions, à Paris.

Résolument tournée vers la transition énergétique et les innovations techniques, cette édition a tenu toutes ses promesses.

Grâce au partenariat historique qui lie l'ATTF au groupe Infopro Digital, nos technicien.nes, adhérent.es de l'ATTF, ont pu organiser des prises de paroles sur des thèmes aussi variés que l'éclairage public et ses nombreux défis à relever, la gestion des eaux pluviales avec démonstration d'un cas concret en Midi-Pyrénées et la pénurie de techniciens dans les collectivités territoriales ou la difficulté de recruter. **Merci à Thierry Brajon, Cécile Martino, Pascal Kessler pour leurs partages d'expériences.**

Le Salon des Maires, c'est aussi l'occasion de conforter nos partenaires. Notre présidente nationale, Estelle Walter, très sollicitée, a su accorder à chacun le temps nécessaire à l'amélioration des offres à proposer à nos adhérents. Tant auprès d'EDF que de la GMF, d'EJCO ou de la SMACL et de la MNT, de l'ATTF, ce sont autant de partenaires susceptibles de répondre aux besoins de la nouvelle réorganisation de l'ATTF : faire bénéficier le plus grand nombre d'adhérents ATTF à des journées techniques, partout en France. Les webinaires, afterworks, journées techniques vont être progressivement étoffés. Et validés avec notre contact national privilégié du CNFPT par des codes d'accès simplifiés pour validation du parcours de formation professionnelle.



Éclairage public et transition énergétique



R

etour sur l'intervention de **Thierry Brajon, adhérent ATTF, technicien éclairage public à Alès Agglomération lors du salon des Maires 2022**

Éclairage public : comment accompagner la transition énergétique ?

«Afin de commencer à présenter le propos, je vous invite tout d'abord à consulter le site **rte-france.com**

Le site RTE permet en effet d'obtenir une image réelle de la production électrique en France à un temps T et d'en connaître les parts d'hydraulique, nucléaire, charbon, gaz, fioul, solaire, éolien et bioénergies et les importations nécessaires au bon approvisionnement national.

Dans le contexte actuel, RTE propose également un nouvel outil de suivi hebdomadaire de la consommation d'électricité. Les analyses réalisées permettront d'identifier rapidement les effets structurels associés aux évolutions observées, telle que la mise en œuvre du plan de sobriété présenté le 6 octobre par le Gouvernement. <https://www.rte-france.com/synthese-hebdomadaire-consommation-electrique-francaise>

Il est important de noter que l'énergie en France est la moins chère en Europe et est essentiellement d'origine nucléaire et hydraulique.

Avant toute chose, il convient de rappeler qu'il est obligatoire de répondre à des offres

de marchés publics dans le cadre de l'achat de l'énergie électrique. C'est la fin des tarifs réglementés depuis le 31 décembre 2020.

Les Tarifs TICFE (taxe) et CSPE (contribution du service public à l'électricité) : les catégories fiscales de l'électricité sont définies en fonction de la nature des activités et besoins pour lesquels elle est consommée et de la puissance sous laquelle elle est fournie. En éclairage public, on était à une facturation de près de 26€ le méga Wh depuis le 1^{er} janvier 2015, passés depuis le 1^{er} février 2022 à 1€ grâce au bouclier énergétique mis en place. Les fournisseurs d'énergie doivent donc anticiper leurs périodes d'achat et être vigilants pour demeurer compétitifs. La puissance à laquelle l'électricité est fournie doit être inférieure ou égale à 36 KVA (kilovoltampères).

Mais comment faire des économies d'énergie ?

Le premier levier est de maîtriser le temps de fonctionnement de l'éclairage public. Il s'agit de privilégier les horloges astronomiques Radio, de les synchroniser, avec une durée de fonctionnement de 4000 à 4150h. Il ne faut pas tomber dans le piège d'achat d'horloges à moindre coût, leur efficacité est bien moindre et leur entretien nécessite des interventions coûteuses et chronophages en temps de travail des agents territoriaux.

La deuxième piste concerne évidemment

<https://www.rte-france.com/eco2mix/la-production-deelectricite-par-filiere>

l'installation de lanternes à source Led. Ces luminaires à haute performance énergétique (rapport puissance / quantité de lumière) sont d'un minimum de 130 lm/W contre environ 90 lm/W pour les lampes ancienne génération). Lm = lumen

La troisième option concerne la durée de vie du matériel installé : les leds éclairent mieux et plus juste et évitent les pollutions lumineuses. Leur durée de vie est en moyenne de 100 000h ce qui minimise les interventions de maintenance. Oui, l'éclairage public, c'est aussi une question RH.

La gestion du parc complet peut être facilitée par l'installation de drivers programmables. On peut choisir par exemple des variations d'intensité lumineuse en fonction des heures de la journée. Les paliers définis concernent les heures d'affluence d'usagers comme les enfants sur les temps de transport scolaire. Les routes empruntées par les enfants sont ainsi mieux éclairées et bénéficient de la pleine puissance sur Alès Agglomération. L'extension totale n'est pas non plus forcément nécessaire, la baisse de luminosité peut être un bon compromis entre l'usage et le bon coût. Il est ainsi essentiel de bien définir les besoins en amont, au moment de la commande pour créer des programmes adaptés et optimaux.

Quid des commandes groupées ?

Les kWh sont achetés par des fournisseurs d'énergie type « traders ». Alès Agglomération a 1.172 sites à approvisionner. Elle a acheté une puissance de 1.975 KWA pour une consommation totale de 1.34 GWh. Les commandes anticipées ont permis d'économiser 5% entre 2022 et 2021. La consommation était de 6.21 GWh pour 925.000 € en 2018, contre 1.34 GWh pour 255.119€ en 2021. En 2023, l'augmentation estimée de l'énergie est de 1.5 fois. Les investissements réalisés en amont assureront ainsi une facture « raisonnable ».

Rappel

Pour économiser de l'énergie, il faut : équiper son parc en Led, maîtriser les temps de fonctionnement par l'installation et la programmation d'horloges astronomiques, faire varier l'intensité selon les heures et lieux d'exploitation.

Points de vigilance

Il faut aussi penser aux points dits « sensibles » comme les centres hospitaliers, la police, les caméras de surveillance... Il ne faut pas négliger les possibles contentieux juridiques (exemple, si on éteint volontairement l'éclairage public dans des environnements



L'achat de l'énergie

Alès Agglomération a fait le choix de renouveler tout son parc de lanternes ancienne génération vers le Led entre 2016 et 2021. Non, la crise énergétique n'est pas liée uniquement au contexte actuel. Les collectivités travaillent à l'optimisation de leurs parcs depuis de nombreuses années !

Sur 6.4 millions d'€ de travaux, 2.5 ont été pris en charge par le FEDER (fonds européen de développement régional) et 1 par le SMEG (syndicat mixte du Gard). À ce jour, 24 communes ont été rénovées intégralement et 22 le sont partiellement. Un partenariat avec le Parc National des Cévennes qui travaille sur la pollution lumineuse a permis à Alès Agglomération d'être accompagnée dans la transition, 11 communes du périmètre ont ainsi bénéficié d'aides supplémentaires.

En chiffres

**15 000 luminaires remplacés
+ de 80% d'économies d'énergie
65% du territoire passé à la technologie Led.**

considérés comme « dégradés »). La communication auprès des usagers est indispensable (via l'installation de panneaux d'information ou la publication sur les supports habituels : magazines municipaux, sites internet, réseaux sociaux...).

On retiendra surtout que l'éclairage public, c'est un métier. Ça ne s'improvise pas.»

Intervention de GHM eclatec

Cette entreprise française, basée à Nancy (54), met à disposition des collectivités ses technologies en matière d'éclairage public. Depuis 12 ans, la transformation de leur offre s'adapte à la technologie Led et aujourd'hui, cela représente 99% de leurs ventes. C'est une source de lumière efficace, fiable et à prix compétitif. Tous les acteurs se sont impliqués dans l'évolution de cette technologie, tant au niveau des bureaux d'études que des installateurs, des fabricants, concepteurs ou collectivités. Pour rebondir sur l'intervention de Thierry, il convient de rappeler que le driver est un élément essentiel puisqu'il pilote la Led. Puisqu'il est pilotable, il est compatible avec une forme d'intelligence.

La norme autorise à baisser la luminosité lorsqu'il y a moins d'exigences ou moins de trafic (exemple des voies principales ou secondaires de circulation). La loi impose de plafonner les flux mis en œuvre. C'est une obligation. Mais l'utilisation de détecteurs de présence peut suffire dans certains cas.

L'équation économique, c'est le bon rapport entre le budget de consommation électrique et le nombre de luminaires. Il faut faire le calcul pour savoir combien d'euros on peut économiser pour mettre en place les bonnes solutions techniques. Pour

réaliser de réelles économies, il convient de s'intéresser à la photométrie. La Led dépend de son circuit de carte électronique et du système optique adapté aux exigences du terrain. Il faut trouver des solutions pour chaque configuration spécifique.

L'aspect écologique, lui, concerne la pollution lumineuse. Elle a des impacts non négligeables sur la faune et la flore.

Mais qu'appelle-t-on « lumière intrusive » ?

La loi impose de maîtriser les optiques pour respecter tant les espaces que les usagers. Il faut ainsi surfer entre trois axes d'analyse intelligente : le luminaire seul, le groupe de luminaires qui communiquent entre eux et l'installation globale. Il faut définir en amont l'architecture des solutions (pour chaque Led = 1 driver / des capteurs / 1 communication centralisée). Chaque ajout génère des coûts supplémentaires, des risques et des interventions humaines.

On peut programmer des logiciels pour choisir par exemple d'accompagner des cyclistes le long de pistes cyclables : un détecteur allume 4 secondes avant le passage du cycliste et s'éteint quelques secondes après. Il y a de réelles interactions entre les usagers et les luminaires. Mais attention, il faut beaucoup de discernement dans le choix et l'installation de tels systèmes. Les usages doivent primer sur la technologie et les économies potentielles. Et les compétences sur le terrain ? Pour déployer de nouvelles solutions, il faut aussi un personnel compétent et formé. Les collectivités doivent avoir le personnel formé pour l'entretien et la mise à jour des logiciels. La technologie n'est pas miraculeuse, elle dépend d'abord des hommes qui l'installent et l'entretiennent.

Gestion des eaux pluviales

R

etour sur l'intervention de Cécile Martino, adhérente ATTF, présidente de la section Midi-Pyrénées, représentante du SIVOM SAGE, et de Victor Charreau.

Aménagements de gestion durable des eaux pluviales

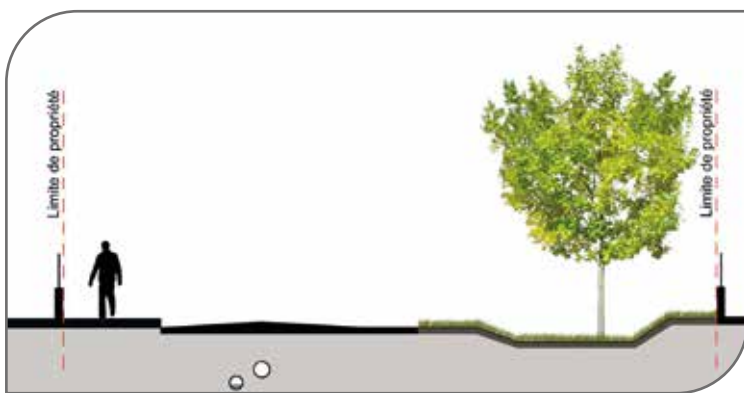
«Situons tout d'abord géographiquement le propos. C'est au sud de Toulouse, dans la commune de Portet-sur-Garonne, dans le quartier Cézanne-Renoir que le Sivom (syndicat des eaux gérant 26 communes pour 110.000 habitants) a été mis à contribution pour résoudre un problème d'inondations récurrent lors d'épisodes de fortes pluies.

Sollicité par la commune pour traiter la problématique, le Sivom a d'abord dû faire un état des lieux. Le quartier date des années 70, il est essentiellement composé de maisons avec sous-sols. Jusqu'à présent, tout est géré en surface, la voirie collecte les eaux via des gargouilles. Mais l'exutoire altimétrique est situé plus haut que le réseau du quartier. Les inondations sont donc récurrentes en raison du débordement du réseau devenu insuffisant. La zone a été fortement urbanisée et le réseau montre un déficit. Sous-dimensionné, il doit être révisé pour pallier la densification et l'imperméabilisation des sols qui ont amplifié le problème. Les nouvelles constructions ont saturé le réseau. La topographie est défavorable, le réseau de collecte pluviale ne correspond plus au large bassin versant qu'il collecte et le quartier en cuvette subit des débordements systématiques des avaloirs.

Équilibre entre efficacité et coût

Les techniques proposées par un premier bureau d'études s'avèrent trop coûteuses. Un retour à un diagnostic terrain montre qu'il y a de nombreuses opportunités liées aux zones d'espaces verts sur l'espace public. Le site présente une capacité à l'implantation de techniques alternatives. Il y a un vrai potentiel pour conjuguer la gestion des eaux





pluviales et l'aménagement paysager. Un nouveau bureau d'études est sollicité qui rassemble les compétences hydrauliques, techniques alternatives et aménagement paysager. L'objectif est d'empêcher les débordements et inondations tout en respectant au maximum l'existant et en limitant les travaux.

Pour résoudre le problème, il faut d'abord déconnecter le quartier du réseau des eaux pluviales, l'isoler des autres quartiers qui augmentent les apports pluviaux. Ensuite, il est essentiel d'abandonner les avaloirs et le réseau enterré. L'option est mise sur un ruissellement des eaux dans les espaces verts disséminés sur le quartier et favoriser l'évacuation naturelle par infiltration. Les espaces végétalisés deviennent des espaces de stockage des eaux pluviales excessives. En infiltrant les eaux pluviales in situ, la gestion des eaux se veut autonome et durable. Les zones gazonnées présentent une perméabilité favorable, la proximité de la Garonne assure un sol sableux et les zones phréatiques sont suffisamment protégées pour que le flux d'eau supplémentaire ne les pollue pas. En corrélation avec la population, les interventions se voulaient minimalistes. Peu coûteuses, non invasives, respectant

l'environnement et ne modifiant que très peu l'existant (ne pas toucher aux trottoirs ou à la chaussée et limiter les travaux de voirie).

L'objectif affiché :

Que le bassin se vide en 24h. Il s'agit de gérer la pluie au plus près d'où elle tombe. Un stockage de 500m³, vidangés en 10h, semble possible grâce au ruissellement, l'infiltration et l'évapotranspiration de la végétation présente ou à replanter pour améliorer le rendement du projet. La valorisation de ces espaces paysagers offre, de plus, une alternative d'îlots de fraîcheur lors de périodes chaudes ou de sécheresse. Ces espaces resteront accessibles par temps sec mais les riverains s'opposent à un autre usage (aire de jeux, zone de pique-nique...). Cette option reste envisageable sur un projet similaire. La biodiversité est respectée et favorisée par l'implantation de certaines espèces végétales.

Les espaces verts disponibles ont ainsi fait l'objet d'une étude approfondie (calcul de la perméabilité des sols, test in situ pour garantir l'absence de pollution de nappe phréatique. Le ruissellement de surface est étudié pour être optimisé et créer des chemins qui respectent les fils d'eau, les

côté pédagogie

Une communication pédagogique a également fait partie du projet par l'installation de panneaux d'explication et de sensibilisation. C'est ainsi l'ensemble des services techniques qui a participé au projet (voirie, entretien, communication, espaces verts...) pour valoriser la maîtrise des risques lors d'épisodes orageux. Le chantier a été livré en juin 2019. Le premier orage très violent un soir de juillet a permis de tester le dispositif. Ce fut une réussite puisque la disparition complète des eaux de débordements s'est faite en une nuit.

caniveaux, les gargouilles et rejets privés jusqu'aux espaces d'infiltration. Six sous-bassins versants sont ainsi définis, 3 à ciel ouvert et 5 noues. Le dimensionnement pour une pluie vingtennale est de 505m³ de rétention au total pour un temps de vidange maximal de 10h. L'idée d'un passage à gué s'impose également qui aura une double vertu : le stockage des eaux pluviales excessives et le ralentissement des véhicules par dos d'âne inversé.

Que dire de la sensibilisation et de la mobilisation des acteurs ?

Le projet a été construit en accord avec les élus, les techniciens, les riverains et les financeurs. Des réunions publiques, des enquêtes auprès des riverains, la validation du projet par étapes avec, entre autres, le choix des espèces à planter dans une palette végétale ont assuré la réussite de ce projet novateur. Le quartier est aujourd'hui autonome.

la question

Peut-on réutiliser cette eau en cas de bassin de rétention ? Réponse : non, ici, l'espace disponible ne permettait pas cette option. Il faut avoir l'espace dédié pour stocker et réutiliser l'eau. Le temps de vidange est court pour qu'il n'y ait pas de stagnation ce qui aide à la lutte anti moustiques.



Participation de l'ATTF

S'inscrire dans une démarche de partage de compétences et de valeurs, c'est aussi le rôle de notre association.

Le livre blanc de Qualisport

C'est à Montpellier que notre présidente nationale Estelle Walter a signé le livre blanc Qualisport avec Romain Garnier.

Qualisport est un organisme qualificateur qui fait partie des « parties intéressées » à la certification NF HQE (équipements sportifs) et collabore à l'amélioration des programmes de certification de CERTIVEA.



© AdobeStock

La qualification Qualisport, c'est :

- Être reconnu pour ses compétences
- S'engager dans une démarche de progrès
- Inspirer confiance à ses clients et partenaires (banques, assureurs...)
- Renforcer sa visibilité auprès de prospects
- Faire partie d'une communauté active et bénéficier d'avantages annexes (référencement dans l'annuaire du site, tarifs préférentiels...).



La différence **Qualisport**

Le génie électrique **bas carbone** au service **des collectivités**



Notre partenaire EDF a mis à contribution l'une de ses filiales, Dalkia Electrotechnics, pour vous présenter le génie électrique au cœur de la transition énergétique.

Performance et engagement

La récente augmentation des prix de l'énergie pèse sur le budget des collectivités et impose de penser sobriété et performance énergétique, de valoriser les énergies du territoire. La sobriété pour consommer mieux, en s'ajustant à un usage plus frugal. La performance pour consommer moins, en réduisant la consommation pour le même service délivré. La valorisation des énergies renouvelables et de récupération des territoires pour contribuer leur indépendance énergétique

«Grâce à sa faible teneur en CO₂ et sa capacité à valoriser massivement les énergies renouvelables tel que le solaire, l'éolien, ou encore l'hydraulique, l'électricité est un vecteur essentiel de décarbonation des territoires. L'électrification des usages contribuera fortement à l'atteinte de l'objectif d'un avenir neutre en carbone», selon Arnaud Westrich, Directeur Général du groupe Dalkia Electrotechnics, la filiale spécialisée en génie électrique de Dalkia groupe EDF. *«Pour garantir le bon fonctionnement de ces infrastructures électriques, il faudra s'engager dans la disponibilité et la performance des installations électriques. C'est notre ADN depuis 30 ans maintenant. Et pour nos clients, ça change tout.»*

Un large panel de solutions

Dalkia Electrotechnics propose aux collectivités un large panel de solutions pour réduire les consommations d'énergie et les émissions carbone des territoires.

Dalkia Electrotechnics est un acteur engagé du génie électrique avec plus de 1100 collaborateurs des références et des expertises uniques, et une parfaite maîtrise de toute la chaîne des métiers de l'électricité, depuis la très haute tension jusqu'au numérique, en passant par la fabrication des postes de transformation dans ses 3 usines françaises.

Éclairage public

Dalkia Electrotechnics accompagne les collectivités dans la réduction des consommations de l'éclairage public. Celui-ci représente près de 50% des consommations électriques des collectivités.

Dalkia Electrotechnics accompagne les collectivités sur des actions d'efficacité énergétique immédiate, pour faire face à la crise énergétique actuelle, au travers d'actions de pilotage de l'éclairage, de réductions ou d'extinctions nocturnes. 40% des communes de métropole éteignent une partie de leur éclairage pendant une partie de la nuit et 8% en font varier l'intensité (chiffres ADEME 2021).

Dalkia Electrotechnics accompagne également les collectivités sur des plan d'actions à long terme, à travers :



© AdobeStock

- La rénovation ciblée par des marchés à bons de commande qui permettent, par exemple, de déployer rapidement, avec un pilotage agile et souple, un parc de luminaires LED et ainsi réduire de 50 à 70% les consommations. *C'est l'exemple de M3M cité page 30.*
- Les marchés publics globaux de performance (MPGP) qui offrent l'opportunité d'engager une vision à plus long terme, d'aller plus loin dans la performance et surtout d'engager le titulaire du marché dans l'atteinte de la performance. Comme par exemple le MPGP Éclairage Public de la Communauté de Commune du Bassin de Pompey, d'une durée de 12 ans, qui engage Dalkia Electrotechnics à réaliser plus de 84% d'économies dès la 5^e année.



Éclairage intérieur

Dalkia Electrotechnics accompagne les collectivités dans la réduction des consommations de l'éclairage intérieur de leurs bâtiments : économies et qualité portées par la réglementation.

À l'intérieur des bâtiments, le contexte réglementaire est directif et incitatif (Décret Tertiaire, Règlementation Thermique, Règlement Européen...). L'intérêt est aussi économique : moderniser l'éclairage intérieur, c'est réduire entre 50 et 80% la consommation liée. Au final, cela revient à diminuer d'au moins 10% la facture électrique globale d'un bâtiment tertiaire, selon le Plan Bâtiment Durable. Les temps de retour sur investissement se situent généralement entre 4 et 10 ans (au coût actuel de l'électricité).

En outre, une rénovation qualitative permet d'améliorer sensiblement l'attractivité d'un site et le bien-être des occupants ainsi que d'être conforme à la réglementation en vigueur, et donc de valoriser le bâtiment.

Dalkia Electrotechnics intervient auprès des collectivités afin de rénover l'éclairage de leurs bâtiments, notamment tertiaires, scolaires et sportifs.

Mobilité électrique

Dalkia Electrotechnics accompagne les collectivités dans le déploiement de solutions de mobilité électrique sur leurs territoires.

Le transport représente 40% des émissions de CO₂ dans les territoires. **La loi de transition énergétique impose aux collectivités, lors du renouvellement de leurs flottes véhicules, de s'équiper a minima de 20% de véhicules à faible émissions.** De ce fait, même si les collectivités n'ont pas d'obligation de déploiement de bornes de recharge pour leurs propres flottes, la question s'impose donc graduellement.

Elles sont également obligées (comme tout autre acteur) de pré-équiper 5 à 20% des places de parking de leurs bâtiments récemment livrés ou en construction (selon la date de délivrance du permis de construire et le lieu).

Mais les collectivités sont fréquemment impliquées dans des projets de déploiement de parcs de bornes pour montrer exemplarité et promouvoir activement des véhicules électriques au sein de leurs flottes.

En complément à la recharge des véhicules des flottes des collectivités, l'enjeu de l'électrification des transports, essentiel pour atteindre les objectifs plan climat des territoires, passe par le déploiement de bornes en voirie et l'électrification des flottes de bus, aux arrêts comme en dépôts. À retrouver dans un prochain numéro dédié aux solutions de mobilité des territoires !

Dalkia Electrotechnics intervient auprès des collectivités pour déployer et maintenir des bornes de recharge, pour tout type de véhicule et toute puissance de charge, en répondant aux meilleurs critères de qualité et de disponibilité. L'exemple cité est un déploiement effectué sur une collectivité de 80 000 habitants.

Responsabilité sociétale des entreprise

Dalkia Electrotechnics est un acteur ENGAGÉ en terme de RSE



Engagé dans la décarbonation des territoires, Dalkia Electrotechnics met en place de nombreuses actions qui favorisent le réemploi, les circuits courts et l'économie locale.

En matière d'équipements électriques, il est souvent possible de réparer ou remettre à neuf avant de jeter et changer. L'enjeu environnemental est fort quand il s'agit d'équipements lourds comme les postes de transformation HTB ou HTA. L'enjeu est aussi économique et sociétal : réparer et maintenir dans nos ateliers, ou construire dans nos 3 usines qui emploient près de 200 personnes, c'est favoriser les emplois au sein de nos territoires, le maintien du savoir-faire et de la valeur ajoutée.

À cela s'ajoutent les emplois d'avenir, locaux et durables créés pour déployer les travaux d'efficacité énergétique, d'éclairage ou de mobilité au sein des territoires, comme à Montpellier Métropole Méditerranée (voir exemple page 30).

Dalkia Electrotechnics accompagne l'emploi et l'économie locale en favorisant les circuits courts ainsi que la responsabilité sociétale dans les territoires par la promotion de l'égalité des chances et la mixité ainsi que l'inclusion par l'emploi.

Les exemples



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La décarbonation de l'éclairage conjuguée performance énergétique et sociétale

Montpellier Métropole Méditerranée (M3M) souhaite être accompagnée dans la transformation énergétique des 30 000 points lumineux de son patrimoine d'éclairage public. En février 2021, Dalkia Electrotechnics Citelum remporte 3 marchés à bons de commande pour l'entretien et la maintenance des installations d'éclairage public. Les programmes de travaux 2021 et 2022 ont permis de rénover chacun environ 7% du parc existant, leur bonne réussite conduit M3M à accélérer le programme de l'année 3 à hauteur de 10%.

Une approche RSE innovante a été mise en place : une journée « Découverte Métier » à l'agence Dalkia Electrotechnics locale pendant laquelle une vingtaine de collaborateurs a été recrutée et formée. Les candidats ont été sélectionnés par leur pairs sur leur savoir-faire technique et leurs aptitudes, mais aussi sur les valeurs humaines partagées par l'équipe. La politique RSE de Dalkia Electrotechnics, axée sur la décarbonation des activités comme sur la promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion par l'emploi, continue à nous inscrire comme partenaire long terme de notre client.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Levier d'économie et d'atteinte des performances réglementaires (ci-contre deux cas d'usages issus de projets réels et récents)

Etude de cas : éclairage sportif intérieur	
	+60% d'économies d'énergie
	+60% d'économies de maintenance
	Détection d'absence et scénarios d'usage
	Gradation selon les apports en éclairage naturel
	Durée de vie de l'installation : 25 ans
	Temps de retour sur investissement : 8 à 10 ans* *Fonctionnement 4000h/an, coût électrique de 125€TTC/MWh

Etude de cas : éclairage tertiaire et scolaire	
	+70% d'économies d'énergie
	+80% d'économies de maintenance, campagnes espacées et approvisionnements facilités
	Détection de présence
	Gradation selon les apports en éclairage naturel
	Visualisation à distance du statut de l'installation et remontée des pannes
	Durée de vie de l'installation : 20 ans
	Temps de retour sur investissement : 4 à 7 ans* *Fonctionnement 2600h/an, coût électrique de 125€TTC/MWh

C onjuguer amélioration du bilan carbone et économies d'énergie

Nous avons récemment déployé un panel de 42 bornes sur différents sites (centre technique municipal, hôtel de Ville, bâtiments municipaux) pour l'un de nos clients publics.

Sur la base de 50 km parcourus par chaque véhicule les jours ouvrés (soit 12 500 km/an/véhicule) et d'une flotte de 42 véhicules légers, la réduction de CO₂ induite par une conversion de flotte à l'électrique et de plus de 52 tonnes de CO₂/an. **Soit l'équivalent de plus de 50 véhicules retirés de la circulation.**



Face aux cyberattaques, nous **vous** aidons à prévenir **VOS** risques

Les cyber-risques ne peuvent plus être considérés comme une menace potentielle. Ils sont bien réels et exigent un accompagnement professionnel.

Grâce à ce guide basé sur le partage d'expériences, nous proposons de vous assister dans la compréhension des enjeux liés à la menace cyber et de vous accompagner dans la mise en place d'un plan de prévention adapté.

Téléchargez le guide
gratuitement sur smacl.fr



Nous sommes à
votre écoute



05 49 33 83 10

du lundi au jeudi de 8h30 à 18h
et le vendredi de 8h30 à 17h
(coût d'un appel local)



prevention@smacl.fr

Dans la même collection

Santé et QVT

Flotte auto

Responsabilité

Patrimoine

Autres risques



À l'occasion des 53^e rencontres nationales qui se tenaient le 30 septembre 2022 à Montpellier, le bureau national de l'ATTF a invité tous les membres des bureaux régionaux à se retrouver autour de tables rondes pour réfléchir ensemble à l'évolution et aux orientations à venir pour notre association.

En tant que représentante de la section Normandie Outre mer, délégation de l'Île de la Réunion, Ingrid Saint Sauveur s'est portée volontaire pour apporter sa contribution. L'occasion était trop belle pour l'interviewer et vous faire découvrir son parcours, ses missions en tant que technicienne puis ingénieure sur l'Île de la Réunion. **PORTRAIT**



Comme nombre de natifs réunionnais, Ingrid est venue faire ses études en métropole. Un BTS agricole option technique végétale obtenu à Moissac (Tarn-et-Garonne) en poche, elle repart sur son île et décroche très rapidement une première mission à la chambre d'agriculture de Saint Pierre.

Du merle de Maurice...

Elle étudie alors les méthodes de lutte contre le merle de Maurice (espèce exotique envahissante qui génère de nombreux dégâts sur les vergers). Après 1 an en CDD, elle intègre la mairie de Saint Pierre. Ses missions sont rapidement évolutives et de plus en plus complexes. Elle obtient son concours de technicien en 2001 et son examen pro d'ingénieur en 2009. Grâce à la confiance que lui accorde sa hiérarchie, elle gère des aménagements de plus en plus importants avec un portefeuille de 3 à 4 millions d'euros.

... À l'usine de potabilisation

La loi NOTRE (2005) transfère la compétence du domaine de l'eau à l'interco. Lorsqu'on lui propose de l'intégrer, elle refuse la mobilité. Elle renégocie, change de grade et est nommée ingénieure principale. Intéressée par le challenge, elle découvre un milieu complexe mais enrichissant et s'attelle à la mise en place d'une usine de potabilisation. Il s'agit de produire de l'eau potable pour la commune de Saint Pierre, qui compte environ 50.000 habitants. Entre le process d'ultra filtration (mécanique sans ajout de produits chimiques) et le traitement des eaux de surface (en opposition au choix de l'usine de désalinisation sur l'Île voisine de Mayotte), la création de 8 km de canalisations d'ouest en est, Ingrid est assistée d'un maître d'ouvrage. Elle conçoit et réalise toutes les phases du marché public, dont l'opération est financée à hauteur de 50% par le FEDER (fonds européen de développement régional catégorie « états insulaires »).



Le traiteur d'eau sera associé dès l'initiation du projet pour faciliter le démarrage de toutes les études.

Ingrid et l'ATTF

Lorsqu'elle intègre la mairie de Saint Pierre, ses collègues lui parlent de l'association, de ses avantages, de l'assurance professionnelle, du rôle de facilitateur de création de réseau et d'échange d'expertise. Elle adhère à l'ATTF à 22 ans. Elle reconnaît une période de désamour pour l'ATTF lorsqu'elle assiste au congrès national de Lille en 2008. Elle regrette le manque d'intérêt pour les DOM TOM. Aujourd'hui, elle souhaite organiser des journées techniques et souhaite se rapprocher sur place des représentants du CNFPT et des membres actifs de l'AITF pour fédérer ensemble un réseau pro-actif et redonner du sens aux actions de l'ATTF. On l'accompagnera le mieux possible.



© oiseaux.net

© AdobeStock



Le merle de Maurice

Importé à l'île Maurice en 1892 puis introduit à la Réunion en 1972, le Bulbul Orphée est considéré comme une espèce invasive qui ravage les cultures fruitières et florales (papayes, bananes, mangues, litchis, anthuriums, orchidées...).

Appelé couramment merle de Maurice, il menace d'extinction le merle pèi (*Hypsipetes borbonicus*), merle forestier originaire de la Réunion (endémique) protégé depuis 1989. De plus, il dissémine les graines de nombreuses plantes envahissantes telles que le goyavier ou la vigne maronne et met ainsi en péril les forêts réunionnaises et les zones naturelles.

Comment lutter ?

Le merle de Maurice fait l'objet d'une lutte obligatoire par Arrêté préfectoral. Le seul moyen de lutte autorisé tout au long de l'année est le piégeage des adultes. La FDGDON met en œuvre cette lutte et propose un service de location de cages pièges agréées.

Les agents de la FDGDON accompagnent les piégeurs pour garantir le succès de la lutte. Le piégeage est strictement réglementé et contrôlé par la Brigade de la Nature Océan Indien et le Unité Santé des Végétaux.

Source : © www.fgdgon974.fr

Pierre Ollier est technicien principal en charge de la gestion du patrimoine culturel et culturel au service architecture et bâtiments de la ville de Tours. Il nous parle de son parcours, de son métier et des opérations qui ont marqué sa carrière.
TÉMOIGNAGE



Pierre a obtenu une maîtrise en sciences et techniques à Chambéry. Sa spécialité ? Le bâtiment. Tout juste diplômé, il assure quelques missions dans le privé, avant de suivre une route familiale toute tracée, fidèle à la fonction publique. Il passe son concours de technicien et intègre la FPT à 26 ans.

Bâtiments culturels et culturels

Il débute sa carrière à Villeurbanne (69) en tant que technicien responsable des bâtiments culturels et culturels, au sein de la section gestion du patrimoine. Il y assure des missions de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, entouré d'une équipe d'une dizaine d'agents. 4 années de riches

expériences où il suit tant le chantier de rénovation du cinéma municipal en 1994 (changement des sols, des écrans, des dossiers de fauteuils, rénovation et amélioration du traitement acoustique...) que la construction du centre funéraire (création de onze salons de veille des défunts, d'une salle de préparation des mises en bière, d'une salle de cérémonie...) auprès de l'architecte Alain Drevet. L'espace est apparenté à une « soucoupe volante » qui symbolise le passage de la vie sur Terre à l'au-delà. Le centre funéraire dispose d'une superficie de 670 m², hors espaces extérieurs de 270 m² (espaces verts, parvis, places de stationnement). Ce sont ainsi près de 1 000 m² qui ont été restructurés, réaménagés et rééquipés pour apporter quelque confort aux familles endeuillées. Le souhait des Pompes Funèbres Intercommunales (PFI) d'inscrire ce projet dans une perspective de développement durable s'est traduit dans les choix techniques de construction. Il a été demandé au maître d'œuvre de respecter les principes suivants : les façades (optimisées afin de limiter le recours au système de climatisation), l'optimisation de l'utilisation de la lumière naturelle (puits de lumière, orientation des volumes) et de l'éclairage des lieux, l'optimisation thermique du bâti grâce à une meilleure isolation et l'utilisation de matériaux qui réduisent considérablement la consommation énergétique et la collecte et le traitement des DIB (Déchets Industriels Banals) issus du chantier.

Une occasion se présente alors pour Pierre d'intégrer le conseil général du Rhône où ses compétences en bâti-

ment sont recherchées. Il intègre le pôle voirie et participe, entre autres, à l'aménagement de ronds-points. Au bout d'1 an, il fait le choix de changer de région et part pour Chambray-lès-Tours en 1996.

De Rhône-Alpes en Touraine

Dans cette commune de 10.000 habitants, il devient responsable des bâtiments à la direction des services techniques. À la tête d'un régie d'une dizaine d'agents autour de la gestion du patrimoine, il assure le suivi sanitaire des équipements, participe aux commissions de sécurité, répond à toute demande liée à la dégradation des bâtiments telles que fissures ou infiltrations. Il fait le lien avec les bureaux d'études lors de travaux conséquents et participe ainsi à la rénovation de la piscine municipale caneton.

En 2003, il répond à une offre d'emploi publiée par la ville de Tours et retrouve ses missions exercées lors de son premier poste occupé à Villeurbanne. En charge de la gestion technique des bâtiments culturels et culturels au sein de la direction architecture et bâtiments qui se partage en 4 entités, Pierre travaille au sein d'une équipe de 8 personnes (en charge des équipements sportifs ou scolaires), il découvre un aspect plus spécifique à la région puisque 65% du bâti suivi est protégé par les Monuments Historiques. L'âge des bâtiments est d'autant plus impactant qu'avant la séparation de l'Église et de l'État, avant 1905, les bâtiments culturels étaient gérés par l'État. **Parmi les bâtiments les plus remarquables, il y a le Grand Théâtre, la bibliothèque municipale et le Musée des Beaux-Arts.** Ici, ce sont plus des



© Pierre Ollier

missions de maîtrise d'œuvre autour de budgets de moins de 500.000€. Consultations, budgets, suivi des entreprises constituent l'essentiel des missions de Pierre qui suit les projets de A à Z. Il aime aussi à suivre quelques opérations qui passent en maîtrise d'œuvre externe, notamment liées aux Monuments Historiques avec l'intervention obligatoire des architectes du patrimoine ou lors d'interventions spécifiques liées à la technicité.

Chantiers phares

Il retient surtout de toutes ces opérations la restauration du dôme de la basilique Saint Martin entre 2014 et 2016. Classée Monument Historique, la basilique a été construite juste avant 1900. Construite à

l'époque par l'architecte Laloux, qui a notamment dessiné la gare et l'hôtel de ville, la basilique subit les affres du temps. Le dôme est vieillissant, il est urgent de poser un diagnostic sur les plaques de plomb qui constituent sa couverture, surtout après la chute accidentelle d'une plaque en pleine nuit. Pas de dégâts mais un phénomène déclencheur pour poser un diagnostic. La structure est constituée de formes de plâtres qui se désagrègent dangereusement, de briques et d'un film bitumineux sur lesquels reposent les plaques de plomb. Déstabilisée par les intempéries, les infiltrations, un architecte est retenu lors de la consultation. C'est M. Penneron qui, entouré de spécialistes de la DRAC, est retenu pour

sa proposition de restauration entre autres de la statue en bronze de Saint Martin. Il fait remplacer la structure de briques par une architecture de bois pour revenir à une toiture conventionnelle. Les entreprises qui interviennent sur la charpente sont les mêmes qui aujourd'hui travaillent à la restauration de Notre Dame de Paris. Le coût de 1,8 million est en partie couvert par un appel à mécénat et auprès de la Fondation du Patrimoine. Le chantier dure 10 mois avec la contrainte d'être terminé en novembre, pour la Saint Martin. L'entreprise retenue pour rénover la statue est la même que celle qui a rénové l'ange Gabriel du Mont Saint Michel. Pour la petite anecdote, une boîte mystère est découverte sous la statue lors de sa dépose, elle ne sera pas ouverte et un parchemin lui sera adjoint pour raconter l'histoire de la rénovation de Saint Martin.

Actuellement Pierre suit le chantier de restauration des couvertures de la toiture du Musée des Beaux-Arts avec Mme Ramat, architecte du patrimoine.

Comment a-t-il connu l'ATTF ?

Dès son intégration à Villeurbanne, il assiste à une réunion d'information et participe à l'organisation d'un congrès national en 1995. Il apprécie le rapport aux collègues adhérents et lors de son changement de région, il participe volontiers à quelques rendez-vous conviviaux et techniques, dont une journée sur le traitement de la pierre qui l'avait alors enthousiasmé. Il regrette aujourd'hui la perte progressive de contacts et ne doute pas que la nouvelle organisation permettra de redynamiser l'association. C'est en continuant de partager nos valeurs que nous saurons donner un nouveau souffle à un réseau professionnel qui a le grand mérite d'exister.



ASSA ABLOY

Gardez le contrôle des accès avec eCLIQ !

La solution de contrôle d'accès qui sécurise vos
bâtiments !

- Sécurisation des espaces et des biens
- Solution adaptable à tout type de porte
- Gestion flexible des accès
- Installation simple et rapide

Retrouvez toutes
les informations [ici](#)



www.vachette.fr



En région



BILAN 2022

JOURNÉES TECHNIQUES ET LOISIRS



attf Aquitaine

Se rendre à Biscarrosse pour suivre une journée technique, c'est ce que certains adhérents de la section Aquitaine ont choisi de faire ce 25 novembre. On les suit...

Face aux risques

4 techniciens adhérents, 3 ingénieurs, 1 attachée et 1 adjoint technique, venant des Pyrénées Atlantiques, Landes, Gironde et Charente Maritime se sont donné rendez-vous pour assister à une journée tant théorique que pratique.

Partie théorique en salle : la gestion des risques littoraux, partie intégrante de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations). Biscarrosse-plage est concerné par le risque érosion, phénomène naturel accentué par l'Homme. Nous en verrons les causes et les caractéristiques ainsi que les conséquences. Les choix stratégiques opérés seront abordés, avec des exemples aquitains variés.

Partie pratique sur la plage : le 25 novembre, les coefficients de marées importants (97) du début d'hiver ont fait que des opérations de transferts mécaniques de sédiments ont été programmées.



Cette visite in situ a permis d'appréhender concrètement une technique de lutte contre l'érosion basée sur la gestion du stock sédimentaire.

Merci à Henri TOULET correspondant ATTF des Landes qui a organisé la journée, à l'intervenant de qualité Vincent BAWEDIN et au CNFPT qui a labellisé la journée en formation.

Salon SELAQ

La section Aquitaine peine à mobiliser ses troupes mais reste mobilisée pour communiquer sur les événements d'envergure. Elle a ainsi fait le choix de diffuser une information dans le catalogue du salon SELAQ qui s'est tenu les 30 et 31 mars à Bordeaux.



attf Centre

Joué-lès-Tours a accueilli le 21 mai 2022 la section Centre pour son assemblée générale. C'est au sein des locaux de GHM Eclatec que les adhérents ont pu se retrouver

Assemblée générale

L'entreprise a proposé la visualisation d'un film retraçant son histoire, et une présentation de ses produits. Puis, après la tenue de notre assemblée générale, nous avons pu clore la matinée par une intervention de la GMF. Pendant ce temps-là, les accompagnants purent visiter la ville de Tours et le musée du compagnonnage.

L'après-midi, nous sommes allés visiter les grottes de savonneries, pour continuer durant cette belle journée ensoleillée à visiter le château et les jardins de Villandry. La journée s'est terminée au restaurant troglodyte «Le gosier sec».

Journée vigneronne

Enfin cette « journée vigneronne », tant attendue, s'est déroulée le samedi 10 septembre 2022. L'idée avait germé voici bientôt 3 ans, mais les aléas sanitaires en ont décidé autrement.

Les participants ont commencé la journée autour d'un café/croissant, au centre de Quincy, village viticole du Centre de la France, dans le Cher (18).

Y participaient des adhérents du 18, du 36, du 37, du 45 et même du 33 !

La visite d'un domaine d'une viticultrice locale (domaine de l'Épine d'Élodie Villepelet) a permis de comprendre



les techniques de culture avec les matériels, les techniques d'élaboration et d'élevage du vin. Cette visite s'est terminée par des dégustations de Quincy, très agréables au palais.

Après un passage au restaurant gargantuesque, « C'heu l'Zib », à Ménetou Salon (18), une visite du château local a été très instructive sur son architecture et sur l'implication du propriétaire dans la vie du village.

Pour finir la journée, un passage dans le vieux Bourges (18) nous a fait découvrir de plus près les fameuses maisons à pans de bois, typiques du centre ville et de la cathédrale berrichonne.

Le 11 septembre, visite des marais de Bourges, avant d'aller manger des spécialités culinaires berrichonnes.





attf Pays de la Loire



Interview d'Adeline Juin, gestionnaire concours et examens professionnels en charge du concours de technicien territorial.

Faire le point avec une professionnelle

Avez-vous pu observer des évolutions sur les profils des candidats ces dernières années (motivations, formations, taux de présence aux écrits) ?

En termes de formation initiale, le concours externe de technicien est ouvert aux candidats titulaires d'un bac technologique ou professionnel, d'un diplôme homologué niveau 4 sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes.

Régulièrement, nous observons que les candidats possèdent des diplômes d'un niveau supérieur à celui requis (sur 2020-2021 : 74.06% des inscrits sont titulaires d'un diplôme de niveau 5 ou plus et 75% sur la session 2018). Ils auraient pu passer le concours de technicien principal de 2^e classe, voire pour certains d'ingénieur. Concernant le taux de présence, dans la région Pays de la Loire, il se situe en moyenne à 70.00% (taux moyen constaté pour les concours).

Certains postes ouverts en externe sont occupés par une personne contractuelle, cette pratique devient-elle plus courante ? Nous constatons en effet que de nombreux candidats du concours ex-

terne sont en réalité contractuels dans la Fonction Publique Territoriale (et ne disposent pas nécessairement des 4 années d'ancienneté requises pour se présenter en interne). La FPT concerne souvent des initiés (ils ont un parent ou un proche dans la FPT).

Certaines spécialités n'ont pas de concours d'organisés, est-ce faute de postes ouverts ? Le concours de technicien est ouvert par spécialité, en fonction des besoins de recrutement recensés auprès des collectivités (affiliées ou non aux Centres de Gestion). Légalement, nous devons tenir compte du nombre de lauréats encore inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au même grade.

Quels conseils pourriez-vous donner aux futurs candidats à ce cadre d'emploi ? Concernant l'écrit, une attention particulière doit être portée sur une lecture scrupuleuse des consignes et de la commande, la méthodologie, la syntaxe, l'orthographe et la maîtrise du temps. Quant à l'oral, les membres du jury constatent régulièrement un manque de préparation. Il est primordial de connaître l'environnement que l'on souhaite intégrer.

Les candidats doivent mettre à jour leurs connaissances sur l'actualité technique et réglementaire de la spécialité choisie. Sur le site du CDG44, les candidats trouveront, les sujets, les notes de cadrage de chaque épreuve écrite et orale qui identifient les attendus des épreuves, les meilleures copies, les rapports de jury des sessions précédentes...

En Vendée, challenge relevé par un adhérent des Pays de la Loire avec un véhicule propre.

On roule au bio GNV

La section ATTF Pays de la Loire a obtenu le soutien du national pour participer au Rallye 2022 avec la communauté de communes de Mortagne à bord d'une WW roulant au BIO GNV. L'objectif ? Analyser la situation au niveau des carburants propres : lequel choisir pour quels usages dans les collectivités ? C'est Albert Bironneau qui s'est engagé à la Roche-sur-Yon pour relever ce challenge.

Le Vendée Énergie Tour est un événement de référence en matière de mobilité durable. Il vise à sensibiliser et informer les collectivités, les entreprises et le grand public sur les solutions d'aujourd'hui et de demain en matière de transport bas carbone en Vendée.



Pour cette édition, le parcours était axé sur la décarbonation de la mobilité et au-delà. Grande nouveauté cette année, le rallye voitures propres s'est vu complété par un rallye vélos à assistance électrique : mêmes lieux de départ et d'arrivée avec des parcours adaptés à chaque type de véhicules.



attf Bretagne

La retrospective de la section Bretagne nous fait voir du pays. Ou «des» pays ? Retour sur une année riche en événements.

Côté salons

Le 17 novembre a eu lieu le 55^e congrès ATTF Bretagne à Quimper (29). Les 6 et 7 octobre, une délégation s'est déplacée au Carrefour des Communes et des Communautés de communes du Finistère à la Brest Arena. Le 24 juin, notre section avait participé au congrès des DGS bretons.

Côté sorties

Le 26 juin - journée Loisir : l'ATTF Bretagne est partie à la découverte de KINGOLAND. Certains

adhérents de la section se sont rendus à Amsterdam pour le week-end de la Pentecôte. Flâneries, shopping, musée Van Gogh, salon FLORIADE (une des plus grandes expositions horticoles au monde), visite de la ville avec des vélos partout, une architecture surprenante... et surtout toujours un œil technique de nos adhérents.

Et en 2023 ?

Une rencontres adhérents (à programmer au 1^{er} semestre), un salon à Colpo (56) le 8 juin et une journée technique à Quimper sur le thème «Pôle d'échange multimodal Quartier de la Gare» (date à définir avec la maîtrise d'œuvre). Et pourquoi pas une balade à vélo le long du Canal de Nantes à Brest au Printemps ?

À Quimper





attf PACA Corse



Animer une rencontre technique en Corse, voilà qui donne à rêver aux techniciens de toute la métropole. Nous, on l'a fait ! Grâce à la participation active de notre partenaire historique Reaktiv Asphalt. Rendez-vous à Porto Vecchio le 8 juin 2022.

Atelier voirie sur les routes corses

C'est lors du 50^e Congrès de la Londe-les-Maures le 15 octobre 2021 que le rendez-vous est pris avec Sylvie Payet de Reaktiv Asphalt, nous voilà fin prêts à organiser une Journée Technique en Corse. Le choix se porte sur Porto Vecchio puisque le potentiel distributeur de Reaktiv Asphalt, GEDIMAT Castelli, y est basé. Romain Bellagamba, Chargé d'affaire TP, Paul Pietri, Leader Commerce, Hervé Graziani, Manager gros œuvre TP et Houaida Adnaoui, Responsable marketing mettent une option sur la journée du mercredi 8 juin 2022.

Les invitations sont lancées et ce sont près de 60 collectivités (Mairies, Communautés de communes...) et adhérents qui sont conviés.

Les démonstrations de produits Rephalt et d'Ecophalt s'enchaînent, appellent de nombreuses questions de la part, entre autres, de la mairie de Bonifacio et donnent lieu à la rencontre sur le terrain de nouveaux techniciens.

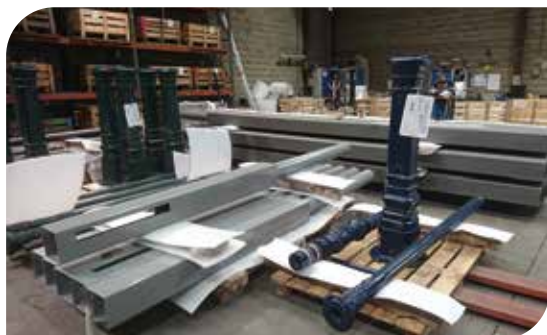


à **VENIR**

CONGRÈS RÉGIONAL
Les 3 et 4 novembre
à La Crau



attf Champagne Ardenne



C'est au nord du département de la Haute-Marne, à Sommevoire, que certains adhérents de Champagne-Ardenne se sont retrouvés pour une journée technique, le 10 juin.

Après une brève présentation de la société GHM, entreprise spécialisée dans le mobilier urbain et l'éclairage public, nous avons pu apprécier le savoir faire de cette fonderie fondée en 1857 par Antoine Durenne.

Dans son usine de Sommevoire, GHM fabrique des matériels d'éclairage public et du mobilier urbain. GHM conçoit et produit aussi des mâts supports de ligne en fonte, destinés à l'alimentation des trolleybus, tramways et lignes de chemin de fer.

Dès son origine, l'entreprise a été impliquée pour des réalisations de prestige en France et dans de nombreuses capitales à travers le monde (éclairage des Champs-Élysées, pont Alexandre-III, entrées de métro Guimard...).

Au-delà de ces réalisations classiques, elle produit des candélabres en fonte, aluminium et acier et du mobilier urbain.

Raid de Millau, on y va ?

Le Raid Nature des Collectivités Territoriales est un challenge multisports de pleine nature auquel l'ATTF a déjà participé. En 2023, il se déroulera à Millau les 3 et 4 juin.

Plus de 300 concurrents, répartis par équipes de 4, évolueront lors des épreuves dans différents environnements et des défis ludiques viendront agrémenter la course. Les équipes peuvent être composées d'agents territoriaux et d'élus issus de toutes les régions de France.

ET SI ON CONSTITUAIT UNE ÉQUIPE ATTF ?

Candidat.e ? Hop, un mail à l'assistante générale : ag@attf.asso.fr





attf Midi-Pyrénées



Des Rencontres Territoriales en Midi Pyrénées, toujours un rendez-vous incontournable de la région, mais pas seulement. L'organisation d'after works a permis de garder le contact avec les adhérents et les entreprises partenaires.

After works

Le jeudi 19 mai à Toulouse, notre partenaire EJCO est venu présenter son groupe de conception, fabrication et distribution de dispositifs de voirie. Expert en couverture des réseaux d'eau et d'assainissement, collecte des eaux pluviales, télécommunications et autres réseaux de service public, EJCO est aussi en capacité de former. Ainsi, un retour sur la norme EN 124 a permis d'aider à différencier la norme de la certification, et reconnaître un produit certifié conforme à la norme par un organisme de certification.

Le 17 novembre, c'est invités par l'AITF que nos adhérents ont pu participer à un after work sur la Sobriété Énergétique des Bâtiments, ainsi qu'à une journée technique AITF « La vie du canal St Martory » le 1^{er} décembre.

à VENIR

1 after work en mars (avec Randastad et SMACL)

1 journée technique autour de la Centrale Béton Libaud en juin

16^e RTMP 28 et 29 septembre à Toulouse

RTMP

Le 4 octobre à Toulouse. «Après deux années de restrictions liées à la pandémie de Covid19 et un été 2022 marqué par les canicules et les feux de forêt, quelques portes se sont ouvertes, témoignant d'une prise de conscience grandissante et d'un nouveau regard sur notre environnement.

Comment réagir, prendre la mesure des efforts à fournir, se persuader et persuader les autres seront les maîtres mots pour nous remobiliser dans nos territoires. Pas besoin de révolution, nous avons déjà beaucoup de cartes en mains, encore faut-il bien les utiliser.

C'est pourquoi il a été décidé de placer les quizièmes Rencontres Territoriales Midi-Pyrénées, sous le signe des « Responsabilités écologiques des collectivités : l'avenir de nos territoires ? » pour chercher ensemble



les solutions et les choix pour gagner le pari d'un avenir mieux maîtrisé.» Avec l'AITF, le CNFPT et le SNDGCT. Tables rondes, ateliers, conférences, un programme complet autour d'un thème d'actualité. Temps fort : 3 heures pour comprendre le changement climatique. Vouloir agir pour le climat sans avoir le temps de devenir climatologue ni de lire les 2000 pages des rapports du GIEC ? Il suffisait de participer à cet atelier collaboratif qui permettait de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.





attf Bourgogne Franche Comté



Après deux annulations consécutives en 2020 et 2021 à la suite de la pandémie Covid, notre section régionale a décidé d'organiser un congrès régional. Nos collègues vésuliens ayant favorablement répondu à notre appel, ce congrès s'est tenu à Vesoul les 13 et 14 mai 2022.

Congrès régional à Vesoul

13 exposants ont présenté leur savoir-faire dans la salle Parisot de 9h à 13h et M. Alain Chrétien, Maire et Président de la CAV est venu inaugurer cette expo en présence de notre vice-président national Jean-Luc Arnaud.

Après le déjeuner, les congressistes étaient invités à participer à un thème technique portant sur le cycle de l'eau dans les locaux du Centre de Traitement des Eaux Usées de Vaivre et Montoille.

Cet atelier était animé par Luc Sommlette, directeur du Pôle Eaux-Assainissement de l'Agglo.

Techniciennes et techniciens se sont ensuite retrouvés en Mairie de Vesoul pour notre traditionnelle AG. Un dîner de gala a clôturé cette journée.

Le lendemain était consacré aux loisirs avec une promenade en péniche sur la Saône avec

le passage du tunnel de Saint-Albin, et suivie d'un repas dans un restaurant sur le port de Scey-sur-Saône.

Un grand merci aux organisateurs et intervenants qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Week-end loisirs

Après deux années à Uxelles, pour le traditionnel week-end loisirs, les membres de la section régionale se sont retrouvés les 12 et 13 mars 2022 au Chalet du Bugnon au lac des Rouges Truites, non loin des Rousses. Le samedi une balade aux gorges de la Langouette, suivie le soir d'une bonne fondue, ont enchanté les participants. Le lendemain matin, découverte des sentiers autour du village et retour dans les foyers après le déjeuner.

à VENIR

Loisirs à Bellecin

Les 1^{er} et 2 avril 2023, week-end au bord du Lac de Vouglans dans le Jura (39)

Visite technique et Assemblée Générale

le 2 juin 2023 au musée de l'électricité à Saint-Apollinaire (près de Dijon)





attf Auvergne Limousin

Quand on a une équipe solide et solidaire, ça aide à faire fonctionner une section tout au long de l'année. C'est le cas en Auvergne Limousin, on retrace avec eux une belle année 2022.

Visites techniques

Le 14 avril, visite du Centre De Recyclage (22 participants). Dans le cadre de la simplification du geste de tri, le centre de recyclage de Limoges Métropole de Beaune-les-Mines a fait l'objet d'importants travaux.

Le centre de recyclage de la communauté urbaine est un site de valorisation des déchets soumis au respect de prescriptions réglementaires nationales. Depuis sa création, le respect de l'environnement et la sécurité du personnel ont toujours été au cœur de l'exploitation de ce site dans le cadre des différentes certifications reçues au cours des dernières années. Ce site regroupe à ce jour trois pôles d'activités : un centre de tri des emballages et papiers ménagers à vocation interdépartementale, une plateforme de transfert du verre à vocation départementale, et une plateforme de compostage des déchets verts du territoire. La modernisation et l'agrandissement du site concernent l'activité du tri des emballages ménagers et des papiers.

La chaîne de tri, qui a déjà connu des modifications en 2007, nécessitait d'être modernisée pour simplifier le geste de tri des usagers. Il était important d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des agents avec des cadences de tri diminuées, des circulations piétonnes simplifiées, des accès maintenance et des aides au levage des charges lourdes intégrées et de réduire

les risques d'accident sur le site concernant la circulation des engins et les incendies avec de nouvelles protections (murs coupe feu, détection infrarouge, sprinklage, réserve incendie supplémentaire)...

À travers cette modernisation, Limoges Métropole, le SYDED et Evolis 23 (300 000 habitants) entendent également apporter à leurs habitants un service optimal et accentuer les performances de tri localement.

9 500 heures d'études ont été nécessaires pour concrétiser le projet d'agrandissement et de modernisation. Le hall de vidage des camions pour accueillir les 24 000 tonnes annuelles désormais collectées en Haute-Vienne et sur une partie de la Creuse a été agrandi de 1 070 m². Un nouveau bâtiment de service d'une surface de 380 m² au sol attenant au bâtiment process de tri a été créé. Le hall de stockage des balles existant d'une surface actuelle de 554 m², a été agrandi et réorganisé.

Le 12 mai 2022 nous avons visité le chantier des travaux de modernisation de la Cité Montjovis (18 participants). Attaqué en début 2021, ce chantier d'envergure, porté par le bailleur social **Limoges Habitat**, est rempli d'innovations : ascenseurs panoramiques, roof top avec une serre et des ruches, des caves dédiées à la culture urbaine avec des champignonnières, panneaux solaires, etc.

Le 22 septembre 2022 nous avons participé au salon des Travaux publics au Zénith. Ce salon, inédit en Haute-Vienne, a permis de mettre en lumière et de promouvoir le secteur des Travaux Publics, de montrer le dynamisme des entreprises locales ainsi que le savoir-faire du monde de la construction.



Le 9 novembre 2022 rendez-vous à Limoges pour 29 participants. Limoges Métropole entreprend depuis le mois de décembre 2020 des travaux de modernisation, de sécurisation et d'optimisation énergétique de la station d'épuration principale de la communauté urbaine.

Le 9 décembre 2022, nous avons organisé notre Congrès régional à Veyrac (58 participants). Une journée placée sous le signe de la santé et de la sécurité au sein des services techniques avec 6 ateliers : massage cardiaque/défibrillateur ; étouffement et hémorragie ; fractures/trousses de secours/PLS/visite ambulance ; gestes et postures tampons assainissement ; manipulations d'extincteurs ; alcool et sécurité routière.

à VENIR

RENCONTRES NATIONALES

Les 9 et 10 novembre
à Isle (près de Limoges)





attf Languedoc-Roussillon

Il ne suffisait pas à l'équipe de la section Languedoc Roussillon d'organiser nos rencontres nationales en septembre à Montpellier, il lui fallait aussi proposer à ses adhérents une alternance de journées techniques et loisirs. Retour sur une année bien remplie.

Des rendez-vous toute l'année

En janvier, la section a choisi d'envoyer des chocolats aux adhérents, pour remplacer les traditionnelles galettes de début d'année, covid et restes de gestes barrière obligent.

Le 5 février, c'est à Saint-Jean-de-Védas (34) qu'a eu lieu la visite technique du show-room Viaverde avec la présentation de produits pour réduire l'imperméabilisation des sols.

Du 25 au 27 février, un week-end loisirs famille était organisé à Font Romeu (66).

Le 11 mars, en partenariat avec le CNFPT et avec invitation des ingénieurs de l'AITF, visite du chantier de mise aux normes accessibilité du PDS BOUGNOL à Montpellier (34).

Le 31 mars, rencontre avec les techniciens du Département de l'Hérault avec présentation de l'ATTF.

Le 2 avril, journée loisirs en famille (30). Visite des jardins publics de la Ville, pendant que d'autres bravaient le froid lors d'une compétition de karting au Pôle Mécanique d'Alès. Visite de la Maison des Mineurs avec chasse aux œufs de Pâques pour les enfants.

Le 24 juin, visite technique avec le CNFPT (66) : les défis de la gestion des cours d'eau face aux changements climatiques : aménagement, prévention, préservation et visites du barrage de Caramany et du réaménagement des berges de la Têt (66).

Les 30 septembre et 1^{er} octobre : congrès régional avec accueil des rencontres nationales ATTF à Montpellier (34).

Et le 2 décembre : visite, sur le thème de la sobriété énergétique, de la piscine de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup à Saint Mathieu de Trèvières, organisée par l'AITF.

Au barrage de Caramany



À Bougnol

Au conseil départemental de l'Hérault



À Alès



À Font Romeu



PDS Bougnol avec l'AITF



Au show room Viaverde



Extrait du catalogue
«salon professionnel» - Montpellier 2022
*Merci aux partenaires
et annonceurs*



Signature de convention



C'est à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se tenait fin novembre 2022 à Paris que Rémi Taillard (EJ) et Estelle Walter (présidente nationale de l'ATTF) ont signé une convention de partenariat. Celle-ci pose les termes d'une collaboration lors de journées techniques proposées par le spécialiste leader mondial en conception, production et distribution de solutions d'accès pour réseaux d'eau, d'égoûts, de drainage, de télécommunications et de services dans le



monde entier. Forts de leur expertise technique et de leur savoir-faire, ils ont mis la fonte au service des réseaux d'infrastructures qui irriguent nos quartiers. Leur savoir-faire reconnu permet, entre autres, à nos adhérents d'appréhender les différentes normes et certifications dans le domaine de la voirie. L'organisation d'after works délocalisés partout sur le territoire offre un service de proximité. La présence d'EJ sur nos congrès régionaux ou rencontres territoriales représente des moments forts de partage de compétences.

Partenariat renouvelé



Un partenariat avec le principal fournisseur d'énergie français est une évidence, surtout lorsque les enjeux autour des économies d'énergie deviennent un élément essentiel du travail de nos collègues sur le terrain.

Afin de rendre plus efficient le travail avec notre partenaire, un dossier spécial a été spécialement écrit pour les lecteurs de l'INFO'tech n°5 et des actions de sensibilisation sont programmées pour 2023. Webinaires, conférences, interventions sur nos journées techniques, congrès et rencontres nationales doivent permettre de donner du sens aux interventions de notre partenaire.

Spécialiste des solutions d'accès



Assa Abloy est le leader mondial des solutions d'accès. De la sécurité domestique fiable à la technologie biométrique de pointe pour les entreprises, les gouvernements, les aéroports, les hôpitaux, les écoles et plus encore, l'entreprise touche chaque aspect de la vie quotidienne. Elle a souhaité développer un partenariat spécifique avec l'ATTF pour présenter ses solutions aux représentants des collectivités territoriales

Partenaire historique

L'ATTF soutient son partenaire historique, la MNT, Mutuelle Nationale Territoriale, dans la communication et l'appel à candidatures pour son Prix santé et mieux-être au travail (PSMT) de la fonction publique territoriale (FPT). Ces prix récompensent des collectivités territoriales qui ont contribué à promouvoir des programmes de santé et d'amélioration du mieux-être au travail auprès de leurs agents de manière efficace, innovante ou exemplaire. Créés en 2011 par la MNT avec les principaux acteurs de la FPT, les PSMT souhaitent ainsi développer l'échange d'expériences sur la santé au travail, un enjeu essentiel pour les collectivités et leurs agents. La santé au travail est un enjeu déterminant pour les employeurs publics. En effet, elle constitue à la fois : un levier essentiel pour améliorer le mieux-être des agents, une question majeure de santé publique, un outil de performance, d'efficacité et de continuité du service public local et un atout de management, un élément de dynamisation des ressources humaines et un élément de dialogue social.



Ces prix proposent à toutes les collectivités territoriales, quels que soient leur statut et leur taille, de faire connaître et reconnaître leurs actions de prévention et de mieux-être au travail ; ils récompensent celles qui ont contribué à promouvoir des programmes de santé et d'amélioration du mieux-être au travail auprès de leurs agents et de manière efficace, innovante ou exemplaire.



80 %

des agents se jugent **STRESSÉS** par leur travail



Pour

57 %

des agents, le travail a un impact sur leur **SOMMEIL**



45 %

des agents jugent que le travail a un **IMPACT NÉGATIF SUR LEUR SANTÉ** de manière générale

L'ATTF participe aux jurys professionnels de plusieurs prix d'envergure. La présence de notre association au sein de ces institutions est indispensable pour faire connaître et reconnaître le travail de nos collègues sur le terrain. Les dossiers de candidatures sont étudiés, choisis et primés selon un cahier des charges précis. GROS PLAN SUR...

PRIX de l'innovation territoriale



Le concours des Prix de l'Innovation Territoriale a pour vocation de récompenser procédés, matériels, techniques ainsi que systèmes, services ou solutions innovants développés par les exposants à destination des collectivités territoriales (produits, procédés, matériels, techniques ainsi que systèmes et services innovants) ainsi que des collaborations locales exemplaires pour déployer des projets, initiatives, démarches ou dynamiques novatrices développés par les exposants en partenariat avec des collectivités locales.



Lauréat catégorie Transition environnementale / Filet anti déchet Hydro Rescue sur cadre guillotine débrayable

Le filet Hydro Rescue permet de stopper les déchets qui circulent sur le réseau d'eau pluvial avant qu'ils ne rejoignent le milieu naturel. Monté sur notre nouveau cadre guillotine débrayable, nous garantissons la non surcharge du réseau et une exploitation du dispositif facilité.

Les déchets pourront être plus efficacement récupérés et valorisés. Avec l'aide des collectivités, nous collectons une très grande quantité de déchets et contribuons ensemble à la protection de notre environnement. Améliorer le rendement de leur réseau sans avoir à mobiliser le temps des équipes en interne, le tout payé au résultat. Innovation de *Pollustock*.

Vidéo de la remise des prix : <https://www.maires.tv/replay/637baa38a7ab1-remise-des-prix-de-l-innovation>

Pour cette 23^e édition des Prix Territoriaux, GMF et La Gazette des Communes ont récompensé six collectivités qui participent à rendre le service public toujours plus efficace. Chaque année, les Prix Territoriaux valorisent et partagent des initiatives inspirantes menées par les équipes des collectivités pour améliorer le quotidien des citoyens.



La Ville d'Issy-les-Moulineaux – Prix spécial 2022 « Transition écologique » / Objectif zéro carbone

La ville d'Issy-les-Moulineaux a été récompensée pour son projet « Défi zéro carbone », destiné aux habitants de la municipalité. Objectif : réduire de 20% les déchets des familles et diminuer leur empreinte carbone de 10%. Coordonné par la ville, le Défi zéro carbone a mobilisé de nombreux acteurs territoriaux : Grand Paris Seine Ouest (GPSO), le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, l'Agence locale de l'énergie et du climat, les associations environnementales locales. Les habitants, quant à eux, ont pu découvrir toutes les facettes de la transition écologique et bénéficier de conseils pratiques. Les 100 Isséens inscrits volontairement et répartis en équipes ont eu accès à quinze ateliers gratuits sur des thématiques variées : jardinage, confection de produits zéro déchet, alimentation durable, mobilité douce, économies d'eau et d'énergie, etc. La sensibilisation s'est avérée efficace : une diminution de 21% des déchets résiduels et une diminution de l'empreinte carbone générale de 13% par rapport au début du projet. Les services Ville durable et Communication ont gagné leur pari : créer une dynamique collective, rendre la sobriété carbone ludique et réaliser des économies. Une initiative responsable et engagée en faveur de l'environnement, récompensée par L'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (Enges) qui parraine ce Prix spécial.

La Ville de Valenciennes - Prix GMF

Une auto-école solidaire pour la mobilité des séniors

Profiter des leçons de conduite d'une auto-école pour faciliter les déplacements des séniors ayant quelques difficultés de mobilité, voilà l'idée devenue opérationnelle grâce au CCAS de Valenciennes. Objectif : éviter l'isolement des personnes et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Plus écoresponsable que le taxi social solidaire, le projet Mobilité séniors permet de desservir des quartiers non couverts par les transports en commun. La mise en place de ce mode de transport alternatif est le fruit d'un partenariat entre l'auto-école solidaire «La clef du permis», les centres sociaux et associations liés aux séniors, le centre local d'information et de coordination, et le service communication de la ville de Valenciennes. Avec Mobilité séniors, les séniors peuvent se déplacer à moindre coût, puisque le service est symboliquement facturé un euro l'aller-retour. Mobilité séniors a une autre vertu : faciliter les relations intergénérationnelles entre l'élève, le moniteur et le sénior transporté. Un projet qui fait écho aux valeurs de solidarité et d'entraide portées par GMF mais également à son engagement en faveur du développement des gestes écoresponsables.



En savoir plus sur les projets lauréats : www.gmf.fr/evenement-prix/prix-territoriaux/laureats

Notre agenda

INTITULÉ	DATE	LIEU
BUREAU EXÉCUTIF	10 mars	Paris (75)
RNIT	11 et 12 mai	Montpellier (34)
CONGRÈS RÉGIONAL LANGUEDOC ROUSSILLON	9 et 10 juin	Claira (66)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE	9 août	Châtellerault (86)
BUREAU EXÉCUTIF	18 septembre	Paris (75)
SALON INNOPOLIS	19 et 20 septembre	Paris (75)
RENCONTRES TERRITORIALES EN MIDI-PYRÉNÉES	28 et 29 septembre	Toulouse (31)
CONGRÈS RÉGIONAL PACA CORSE	3 et 4 novembre	La Crau (83)
RENCONTRES NATIONALES	9 et 10 novembre	Isle (87)
SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	21 au 23 novembre	Paris (75)
CONSEIL D'ADMINISTRATION	24 novembre	Paris (75)

Mis à jour le 12 février 2023 - sous réserve de modifications

Nous rejoindre



fiche d'adhésion

2023

Fiche à retourner au responsable fichier de votre région
Les mentions suivies de * sont obligatoires

Adhésion Renouvellement Modifications Mutation Parrainage

Section régionale* : _____ Département (n° ou DOM-TOM) : _____

N° adhérent : _____ Correspondant : _____ Filleul / parrain : _____

État civil

Madame Monsieur

Nom* : _____ Prénom* : _____

Né-e* le ____ / ____ / ____ Lieu de naissance* : _____

Courriel* : _____

Adresse personnelle

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse professionnelle

Nom de la collectivité* : _____ Sigle : _____

Service : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Portable : _____

Type de collectivité*

Commune Métropole

Communauté de communes

Communauté d'agglomération

Communauté urbaine

Département Région

Centre de gestion CNFPT

Syndicat HLM

CCAS SDIS

Autre : _____

Domaines de compétences*
(voir modifications au delà)

Autre (si non coiffé) : _____

Accès au cadre d'emplois*
(sans le grade de référence)

Concours ext. Concours int.

Examen pro 3^e voie

Détachement Contractuel-e

Mise à disposition

Intégration (suite à la réforme)

Diplôme le plus élevé obtenu*

avant BAC BAC

BAC+2 BAC+3

après BAC

Option : _____

Situation*

Stagiaire Titulaire

Détaché-e Non-titulaire

Mise à disposition Retraité-e

Lauréat-e examen IS (non-normé-e)

Inscrit-e sur liste d'aptitude

Ingénieur-e adhérent-e AITF

Grade*

Technicien-ne

Technicien-ne principal-e 2^e classe

Technicien-ne principal-e 1^e classe

Cadre d'emploi des ingénieurs

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'à des services de publications spécialisés par l'ATTF. Elles sont répertoriées dans un annuaire accessible uniquement aux adhérents par le biais de l'accès en ligne de l'association. Elles ne sont pas destinées à être diffusées à l'extérieur de la base de données de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez contacter : secretariat@attf.asso.fr

Adhésion - cotisations*

Actif 61€ primo-adhérent-e 41€ ATTF/AITF 42€ Retraité 50€

Revue Techni.cités - format papier et numérique, site club et fiches pratiques (supplément adhésion) = + 79€

Banque : _____ N° de chèque : _____

ou adhésion en ligne (par carte bancaire sur attf.asso.fr) :

Attention, la cotisation ATTF/AITF ne vaut que pour les adhérent-e-s à jour de leur cotisation à l'AITF, déjà couvert-e-s par un contrat d'assurances groupe «couverture juridiques».

J'atteste sur l'honneur être

en position statutaire régulière (stagiaire, titulaire, détaché-e, retraité-e, mis-e à disposition) vis-à-vis du cadre d'emplois des technicien-ne-s territoriaux ou ingénieur-e-s territoriaux.

en situation de non-titulaire en application de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26/01/84 (joindre copie du contrat).

Je déclare souhaiter adhérer à l'association après avoir pris connaissance de ses statuts sous réserve de l'agrément par le Bureau Exécutif, conformément aux statuts de l'ATTF

Le : _____ Signature : _____

www.attf.asso.fr

Rallier l'ATTF, c'est intégrer un réseau professionnel présent dans toutes les régions, échanger et partager tes savoir-faire et expertise, participer à nos animations (congrès, formations, journées techniques), être invité.e aux journées d'étude, bénéficier d'une assurance professionnelle garantissant une protection juridique, profiter d'une veille technique réglementaire et découvrir une convivialité issue d'une solide tradition d'entraide.

Aujourd'hui,
je rejoins le réseau !

primo-adhérent
41€ / an



Et profitez de notre offre partenaire
abonnement à tarif préférentiel au
magazine Techni.cités !

ej campus : 1^{er} service de formation dédié aux collectivités

Notre objectif : apporter des réponses aux maîtrises d'ouvrage et exploitants sur les exigences d'utilisation, de pérennité et d'intégration des équipements de voirie.

Une bibliothèque de thèmes avec des modules personnalisés



EJ Campus
Catalogue de formation
Collectivités



(Extrait de modules proposés)

La pérennité des ouvrages

Notion de trafic pour un tampon de chaussée

Différencier les exigences normatives de celles de l'organisme de certification et de celles de la segmentation des fabricants

La gestion des eaux pluviales

La gestion des points de collecte

Identifier et adapter les différents types d'équipements de voirie adaptés aux contraintes réglementaires, hydrauliques, d'exploitation et d'aménagement de vos projets

L'exploitation des réseaux

Les TMS (troubles musculo squelettiques)

Adapter le choix des dispositifs de couvertures afin de limiter et de faciliter leur manipulation lors de l'exploitation des réseaux

Du partage d'expérience et des échanges inter-service



De la pratique !



Pour vos demandes de formation **ej campus**, contacter notre formateur expert :

Remi Taillard

06 80 04 92 56

remi.taillard@ejco.com

ejco.com

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS
DE CEUX QUI SE METTENT
AU SERVICE DES AUTRES.

ASSURANCE AUTO

-10%*

SUR VOTRE CONTRAT
D'ASSURANCE

Pauline,
animatrice en mairie.



ENGAGÉS POUR LE COLLECTIF
ASSURÉMENT HUMAIN



*Offre réservée aux agents du service public, personnels de la Fonction Publique Territoriale. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.